



PROGRAMME EPE DANS  
L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

**RAPPORT**

Juillet 2020

# **Communautés autochtones, éducation pour l'emploi et relations avec le secteur extractif**

Développement durable et compétences pour l'emploi dans le  
secteur extractif de l'Alliance du Pacifique



Colleges and Institutes Canada  
Collèges et instituts Canada

**Canada**



**Alianza del  
Pacífico**



## PROGRAMME EPE DANS L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

**Le Programme Education pour l'Emploi dans l'Alliance du Pacifique (EPE-AP)** est un programme à portée régionale, d'une durée de 6 ans (2016-2022), financé par le gouvernement du Canada (Affaires mondiales Canada) et mis en œuvre par Collèges et Instituts Canada.

[collegesinstitutes.ca/pacific](https://collegesinstitutes.ca/pacific)



@CICan\_EPE\_AP

# Casa de Adobe

---

Poème écrit et recité par

**Kattya Nellyt Tabilo Rivera**, étudiante du

Centro de Formación Técnica  
Región Coquimbo, Chili

El silencio fue a mí como yo al tiempo.  
Mi piel de adobe polvillo al viento.  
¿A dónde se fueron las voces que ya no escucho sus ecos?

Tan solo retumban las vigas, aullidos sordos al viento.  
Aquí me extendí a los pies del valle a esperar al viajero.  
Solo hoy recibí visitas,

Mañana me vuelvo al entierro.  
Tómese un cafecito de algarrobo, que no se apague el bracero.

A mí que me dejen libre, ya no hay tiempo pa consuelo.  
A mí que me dejen libre que quiero sentir el viento, la lluvia, el trueno, el  
rayo.  
Volver de donde yo vengo, de la paja, el barro, la quincha.

Que no me cubra el cemento.

**Flor de Añañuca**

## Table des matières

I.	INTRODUCTION .....	5
II.	OUVERTURE .....	8
	A. Mots d'ouverture de Marie-Josée Fortin.....	9
	B. Premières Nations et secteur minier au Canada : retombées et tendances récentes .....	10
III.	DÉFIS DE LA RELATION ENTRE LE SECTEUR MINIER ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, ET CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DESDITES COMMUNAUTÉS.....	13
	A. Femmes autochtones dans le secteur minier.....	14
	B. Industrie minière et communautés ethniques : la femme dans les communautés noires et indigènes de Chocó, un cas à l'étude dans la région d'Alto Andágueda	16
	Bonnes pratiques :.....	16
	Défis en éducation :.....	17
	C. Défis de la relation entre communautés autochtones et activité minière au Mexique .....	17
	Bonnes pratiques :.....	18
	D. Industrie minière et communautés autochtones : défis en vue d'un développement durable et d'une culture du dialogue .....	19
	E. Conclusions de la plénière et travail en sous-groupes : des apports collectifs pour nourrir la réflexion .....	21
	Apprentissages des pays.....	22
	Bonnes pratiques.....	23
	Recommandations.....	24
IV.	BONNES PRATIQUES ET OPPORTUNITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR EXTRACTIF .....	25
	A. Meilleures pratiques et opportunités entre communautés autochtones et entreprises du secteur minier .....	26
	Bonnes pratiques.....	27
	B. Pauktuutit : femmes inuites du Canada.....	28
	C. Exploration maritime des hydrocarbures et consultation préalable au Honduras	29
	D. Premiers pas de la consultation préalable dans le domaine minier au Mexique	32
	Aspects principaux de la consultation des Autochtones en matière de projets miniers au Mexique .....	32
	Consultation préalable libre et éclairée .....	33
	E. Processus de mise en relation avec les communautés .....	34
	Bonnes pratiques.....	35

F.	Plénière et conclusions des sous-groupes de travail : une contribution collective à la réflexion .....	36
	Apprentissages des pays .....	37
	Bonnes pratiques .....	38
	Recommandations .....	39
V.	FAITS SAILLANTS : OUVERTURE DU COLLOQUE .....	40
A.	L'éducation autochtone dans les pays membres de l'Alliance pacifique : Chili, Pérou, Colombie, Mexique .....	41
B.	Incorporer la perspective autochtone aux formations et aux cursus .....	43
C.	Séance plénière : empuancement des femmes autochtones à travers leur parcours postsecondaire .....	45
	Rôle des femmes autochtones en Colombie .....	46
	Bonnes pratiques et apprentissages .....	48
D.	Séance parallèle : fournir des aides et des services de qualité, une étude de cas où l'AP assure l'accès et la permanence aux étudiants autochtones .....	50
	Modèles de services éducatifs, niveau secondaire .....	50
VI.	ÉDUCATION AUTOCHTONE ET APPROCHE COMPARATIVE. APPRENDRE DES EXPÉRIENCES DES PAYS DE L'ALLIANCE PACIFIQUE .....	53
A.	L'approche différentielle, une question de respect des cultures diverses et de dignité pour tous .....	54
B.	L'éducation autochtone au Chili : un regard contextuel .....	56
C.	L'éducation interculturelle bilingue au Pérou .....	59
D.	Éducation autochtone au Mexique .....	60
	Problématique de la population autochtone au Mexique .....	61
	La Nouvelle École mexicaine : principes et propositions pour une bonne pratique .....	62
	Le collège national d'éducation professionnelle technique (CONALEP) .....	63
E.	REVITALISATION DES LANGUES AUTOCHTONES .....	63
VII.	PERSPECTIVES DES ÉTUDIANTS .....	65
VIII.	CONCLUSIONS .....	70
	Annexes .....	73
	Annexe A. Ordre du jour du Forum .....	73
	Annexe B. Liste des participants .....	73

# PRÉFACE

Le deuxième forum thématique du Programme Éducation pour l'Emploi dans l'Alliance du Pacifique sur les communautés autochtones, l'Éducation pour l'Emploi et la relation avec le secteur extractif, financé par Affaires mondiales Canada, a été un succès. En effet, cet événement productif a réuni plus de 200 délégués, y compris des dirigeants et des représentants des collèges et instituts de partout au Canada, ainsi que 32 délégués des quatre pays de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Mexique et Pérou) - des dirigeants de 7 ministères gouvernementaux différents, du secteur privé ainsi que de la société civile, y compris des représentants des communautés autochtones et des étudiants autochtones.

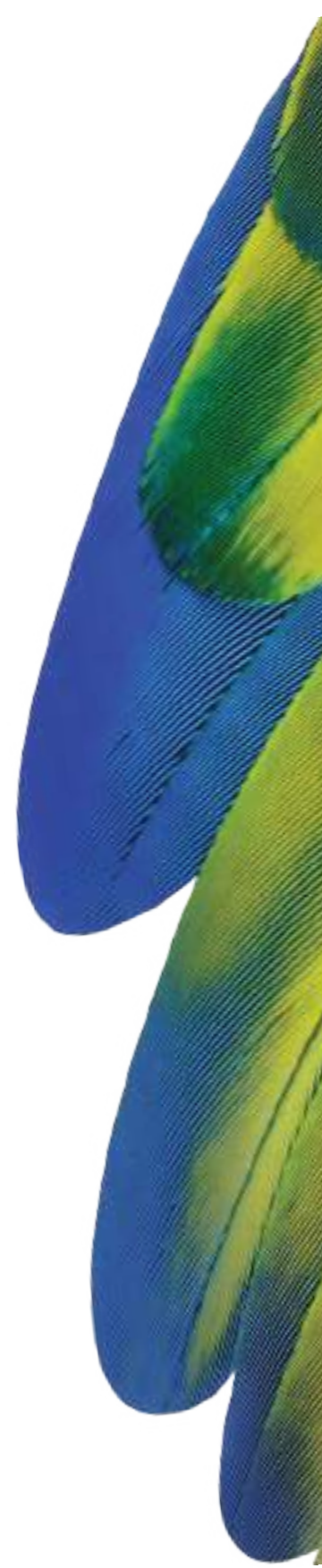
Ce forum de trois jours qui a eu lieu à Saskatoon, Saskatchewan, Canada du 4 au 6 novembre 2019, a permis à la délégation de l'Alliance du Pacifique d'avoir une première journée consacrée à la relation entre le secteur extractif et les communautés autochtones, puis les jours deux et trois de participer activement au 11e Symposium Annuel sur l'Éducation Autochtones de Collège et Institut Canada, qui a abordé l'an dernier le thème principal de TAPWEWIN (qui signifie la vérité en Cri) et de ReconciliACTION, et a également contribué à commémorer l'année 2019 des langues autochtones.

Collèges et instituts Canada (CICan), organisme national, à adhésion volontaire qui représente les collèges, instituts, cégeps et polytechniques publics au Canada et à l'étranger, s'est engagé à faire de l'éducation autochtone une priorité et est fière d'avoir un protocole d'éducation autochtone, pour souligner l'importance des structures et des approches nécessaires pour répondre aux besoins d'apprentissage des peuples autochtones et soutenir l'autodétermination et le développement socio-économique des communautés autochtones.

Le rapport suivant résume les informations, les apprentissages et les connaissances clés qui ont été partagés par les experts au cours des séances plénières du Forum, ainsi que les riches échanges qui ont eu lieu entre les participants pendant les séances en groupes de discussion. Le rapport offre un aperçu des défis et des bonnes pratiques qui ont été partagés au cours cet événement de trois jours par les représentants du secteur de l'éducation, du gouvernement, du secteur privé et de la société civile et des communautés autochtones du Canada et des quatre pays de l'AP.

J'espère que vous apprécierez la lecture de ce rapport et que vous le considérerez comme un outil utile qui peut être utilisé pour aider à lancer des actions et pour aider à améliorer les pratiques et initiatives politiques afin de mieux soutenir les communautés autochtones. Je vous invite à nous aider à le diffuser et à le partager dans vos réseaux respectifs et ainsi contribuer à renforcer le dialogue international entre le Canada et les quatre pays de l'Alliance du Pacifique autour de ces questions importantes, en tirant parti du grand élan créé l'année dernière à Saskatoon.

**Denise Amyot, Présidente/CEO, Collèges et Instituts**



J'ai été honorée d'être invitée au Symposium 2019 de CICan sur l'Éducation des Autochtones qui s'est déroulé du 4 au 6 novembre 2019 à Saskatoon, en Saskatchewan. 2019 a été déclarée par les Nations Unies, l'Année internationale des langues autochtones. Six séances plénières et cinq séries de séances simultanées étaient alignées sur des questions importantes comme la célébration de la culture, du patrimoine et de l'histoire autochtones; l'intégration des connaissances traditionnelles; l'engagement, le soutien et l'encadrement des étudiants autochtones; l'établissement de relations stratégiques et le renforcement de la gouvernance et du leadership. Des dirigeants de collèges, d'instituts, d'organisations et du gouvernement, ainsi que des partenaires de CICan des pays de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Mexique et Pérou) se sont réunis à Saskatoon, ont présenté des informations précieuses et partagé des connaissances et des expériences.

Au moment où j'écris ces lignes, le Canada est au milieu d'une mobilisation massive des peuples autochtones à travers tout le pays dans une manifestation de solidarité avec les chefs héréditaires Wet'suwet'en qui s'opposent à un gazoduc sur leur territoire traditionnel. Cette situation ne saurait mieux mettre en évidence la nécessité d'un engagement plus profond en faveur de la réconciliation dans le but de trouver des moyens novateurs afin que les droits des peuples autochtones soient respectés et mieux intégrés par l'industrie extractive afin qu'il n'y ait plus de dommages causés à la terre, aux femmes et aux filles.

Un élément clé est le travail en cours pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans tout le Canada et accepter que cela exigera des changements au niveau des lois et des pratiques du secteur extractif.

C'est particulièrement important étant donné que les peuples autochtones du Canada sont en moyenne beaucoup plus jeunes que le reste de la population et que l'on peut s'attendre à une vague entrant sur le marché du travail dans les années à venir. L'éducation sera essentielle et, espérons-le, les priorités seront choisies par les peuples autochtones eux-mêmes.

Étant moi-même une femme métisse, produit d'un mélange de sangs incas et espagnols, et étant ingénieur, je suis bien placée pour dire que nous avons autant besoin des connaissances traditionnelles que des connaissances scientifiques occidentales pour nous adapter au changement climatique et atténuer la pollution causée par des technologies extractives inefficaces.

Je souhaite que ce soit l'un de nombreux autres rassemblements du même type qui rapprocheront les peuples autochtones des Amériques et que ces rencontres permettront de renforcer les relations entre les nations autochtones.

**L'honorable Sénatrice, Rosa Galvez, Canada**





Délégation chilienne



Délégation mexicaine



Délégation colombienne



Délégation péruvienne

# I. INTRODUCTION



Délégation canadienne



L'année 2019 ayant été proclamée Année internationale des langues autochtones par l'Organisation des Nations unies, de nombreuses initiatives ont été entreprises dans le but d'encourager des mesures prioritaires pour préserver, dynamiser et promouvoir les langues autochtones dans le monde entier. **Collèges et Instituts Canada** (CICan) s'est joint à ces initiatives, à travers le onzième Colloque sur l'éducation autochtone et le Forum « Communautés autochtones, éducation pour l'emploi et relations avec le secteur extractif ».

*Il est urgent de bâtir des relations qui favorisent la résurgence de l'éducation et la réconciliation des façons de voir l'éducation. Comprendre les opinions, les perspectives et les formes de savoir des peuples autochtones, c'est pertinent pour tous les éducateurs et responsables de politiques éducatives, au Canada comme ailleurs.*

**Commission canadienne de l'UNESCO<sup>1</sup>**

Le Forum « **Communautés autochtones, éducation pour l'emploi et relations avec le secteur extractif** » fait partie d'une série de forums thématiques initiée en mars 2019 avec le [Forum sur l'égalité des sexes](#) dans le secteur minier, tenu à Santiago du Chili dans le cadre des stratégies et activités du programme Éducation pour l'emploi dans l'Alliance pacifique (ÉPE-AP), lesquelles visaient à renforcer le dialogue entre les pays de l'Alliance pacifique (AP) et le Canada, ainsi que les compétences des acteurs nationaux impliqués dans l'élaboration de politiques et de **bonnes pratiques**, tels que les membres de ministères de l'Éducation, de ministères en lien avec le secteur extractif et les institutions de formation technique impliquées dans le programme.

Suivant un schéma de travail similaire, ce second forum thématique était le résultat de l'organisation conjointe de l'Alliance Pacifique (AP) – et principalement des coordonnateurs nationaux de chacun des pays membres de l'AP – et des ministères de l'Éducation des quatre pays intéressés (par l'entremise des membres du Groupe technique d'éducation de l'Alliance pacifique).

L'organisation du forum, la définition de la méthodologie, ainsi que le choix des participants, se sont faits conjointement entre ces instances de l'AP, les équipes du programme ÉPE-AP et l'équipe de CICan, responsable d'organiser le Colloque sur l'éducation autochtone, qui se tient année après année au Canada.

Pour la première fois en 2019, et pour la première fois dans un colloque sur l'éducation autochtone de CICan, ont assisté au Colloque toute une délégation de représentants des pays impliqués dans le programme Éducation pour l'emploi (ÉPE) dans l'AP: la Colombie, le Chili, le Mexique et le Pérou. Le Colloque sur l'éducation autochtone, qui s'est déroulé sous le thème **Vérité et réconciliation en action** (TAPWEWIN<sup>2</sup> et ReconciliACTION), visait l'échange, entre les divers intervenants, de pratiques novatrices et de connaissances en matière d'éducation.

Les événements se sont échelonnés sur trois jours, les 4, 5 et 6 novembre 2019, à Saskatoon, en Saskatchewan. Le premier jour, dans le cadre du second Forum thématique du programme ÉPE-AP, on a vu défiler trente-huit participants, dont dix-neuf hommes et dix-neuf femmes, en provenance des cinq pays convoqués : le Chili, la Colombie, le Pérou, le Mexique et le Canada.

---

<sup>1</sup> *Les anciennes façons nous montrent la voie à suivre.* Document de réflexion préparé pour la Commission canadienne pour l'UNESCO par Jean-Paul Restoule et Chaw-win-is, Ottawa, octobre 2017.

<sup>2</sup> *Tapewin* signifie « vérité » en langue crie (le peuple cri compte parmi les Premières Nations du Canada).

Les deuxième et troisième jours, le Colloque sur l'éducation autochtone de CIGan a reçu la participation d'environ deux cents personnes.

Pour traiter des divers sujets s'inscrivant sous les deux thèmes principaux du Forum thématique, les présentations étaient divisées en deux séances plénières : i) des représentants de l'État, d'entreprises et de communautés autochtones des pays de l'AP ont présenté les enjeux identifiés par chacun de ces intervenants dans les secteurs concernés, ainsi que les défis auxquels ils font face au sein de la relation tripartite État-communautés autochtones-entreprises; ii) ces mêmes intervenants ont fait part des **bonnes pratiques** qu'ils avaient identifiées, de même que de leçons à retenir de l'histoire de la relation entre l'AP et le Canada, avec pour objectif commun de proposer des solutions de rechange pour un dialogue positif qui répond aux besoins de toutes les parties, et qui tient compte des différences de situation chez les hommes et chez les femmes.

Les deuxième et troisième jours, le Colloque sur l'éducation autochtone de CIGan a fait place à des plénières thématiques et à des séances parallèles, où l'on a présenté des questions spécifiques à l'éducation autochtone du point de vue de l'expérience des instituts de technologie du Canada, et de celui des délégués autochtones et non autochtones des pays de l'AP.

Les présentations ont permis de prendre connaissance des expériences de communautés autochtones en matière de politiques éducatives, de programmes de formation offerts par des établissements publics et privés, et de dialogue entre les gouvernements, les établissements de formation et les communautés autochtones. Lors des huit plénières et des cinq blocs de séances parallèles, tous ont pu ainsi aborder les thèmes mentionnés antérieurement par M<sup>me</sup> Gálvez.

Les délégués des quatre pays de l'AP et ceux du Canada ont pris part tant aux séances plénières qu'aux séances parallèles, tout au long des trois jours.

Le présent rapport constitue une sorte de mémoire de l'événement et entend donner une vue d'ensemble des **bonnes pratiques** identifiées, des défis à relever et des tâches à accomplir à l'issue des tables rondes entre les représentants des cinq pays au fil de ces trois jours passés ensemble. Plus spécifiquement, nous mettrons l'accent sur les résultats ciblés par les délégués de l'AP.

Loin de nous l'idée de fournir un rapport exhaustif ou détaillé de l'ensemble du processus; il s'agit plutôt de faire ressortir les interventions de chaque exposant et d'identifier les sujets clés qui feront progresser le dialogue entre toutes les personnes et institutions impliquées.

Nous espérons que ce mémoire, en plus de mettre en lumière la contribution de chacun des participants, constituera une source de renseignements utiles aux pays intéressés à affiner leurs objectifs cibles et à améliorer leur ordre des priorités en termes de budgets à déployer et d'actions spécifiques à poser afin de répondre aux demandes des communautés autochtones en regard de leurs engagements à l'international, dans le respect et la reconnaissance de leur différence et de leur souveraineté.

*Toutes les séances plénières du Forum sur les communautés autochtones, l'éducation pour l'emploi et les relations avec le secteur minier ont été téléversées dans YouTube. Vous pouvez y accéder en cliquant [ICI](#).*

## II. OUVERTURE



Délégation de l'AP et équipe EPE-AP

“Je constate combien les cultures autochtones contribuent à la culture universelle non seulement en produisant des biens ou des aliments, mais également en termes de concepts, et de façons de voir la vie et l'éducation.”

-Témoignage d'un(e) participant(e) ÉPE-AP



“On ne peut pas respecter ce qu'on ne connaît pas. C'est pour cela que le respect des peuples autochtones, ça implique de faire l'effort d'apprendre à connaître leur culture.”

-Témoignage d'un(e) participant(e) ÉPE-AP



## A. Mots d'ouverture de Marie-Josée Fortin

Ce sont les mots de Marie-Josée Fortin<sup>3</sup>, directrice du programme ÉPE-AP, qui ont inauguré le premier jour de l'événement. M<sup>me</sup> Fortin a souligné l'importance du dialogue et de la participation des quatre pays de l'Alliance – le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou – à un événement qui fait désormais partie de la tradition chez CICan, une fois l'an. Cette onzième édition ouvrait ses portes aux pays impliqués dans le programme ÉPE-AP, venus enrichir le dialogue de leurs expériences respectives.

Les propos de la directrice se concentraient autour de ses souhaits de bienvenue et de son explication du cadre de travail pour le forum. Elle a souligné que le forum réunissait les participants sur des terres désignées en tant que territoire du Traité n° 6 : des terres ancestrales réclamées par les Premières Nations Crie, Saulteuse, Dénée, Dakota, Lakota et Nakoda, qui sont également le territoire natal de la nation métisse<sup>4</sup>.

M<sup>me</sup> Fortin a mis l'accent sur notre présence en sol canadien dans le but de discuter de la relation qui existe entre les communautés autochtones et le secteur minier, une relation cruciale pour les cinq pays présents. Bien qu'il s'agisse d'un thème délicat, plusieurs points méritent selon elle qu'on y travaille ensemble. D'emblée, un de ces points est l'importance de réduire l'empreinte écologique sur les territoires, avec l'appui des communautés autochtones et de leur vision au moment d'ouvrir le dialogue.

La directrice du programme a expliqué en quoi les communautés des Premières Nations sont depuis longtemps les gardiennes de l'écologie, mentionnant que le gouvernement du Canada s'était engagé à conserver et à protéger les milieux naturels, la diversité des écosystèmes et les espèces en danger du Canada. De plus, le gouvernement canadien s'est engagé à sceller une réconciliation avec les communautés autochtones en fondant la relation sur les droits, le respect, la coopération et la collaboration – les bases d'une transformation véritable des rapports de force.

M<sup>me</sup> Fortin a en outre affirmé qu'un travail conjoint bénéficiait à tout le monde : tant aux entreprises acquérant un savoir traditionnel autochtone qu'aux les communautés locales soucieuses de s'informer en matière de projets miniers afin d'en améliorer la conception et l'exécution. Selon elle, les entreprises autochtones pourraient offrir leurs services dans le cadre des projets miniers locaux, ou mener à bien leurs propres projets d'exploration ou d'exploitation minière. De tels efforts pourraient générer une confiance accrue, créer des occasions d'affaires pour les communautés autochtones, et faire avancer le processus de réconciliation tout en favorisant le développement durable.

Tout de suite après l'inauguration, Brigid Shea<sup>5</sup>, agente principale du programme, a expliqué la structure du programme ÉPE-AP ainsi que les deux piliers principaux sur lesquels se fonde la gestion de sa collaboration étroite avec les groupes techniques de l'Alliance pacifique. Maude Fievet, agente de programme, a ensuite présenté l'équipe, et enfin, Eliana Gallardo Paz, experte régionale en égalité entre les sexes et en communauté autochtones, a présenté les objectifs de l'événement pour la durée des trois jours. Dans des termes généraux, elle a

---

<sup>3</sup> Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

<sup>4</sup> Pour en savoir plus au sujet des différentes nations autochtones du Canada, cliquer [ici](#).

<sup>5</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

expliqué que le but du Forum était l'échange de pratiques novatrices, de connaissances et d'expériences entre le Canada et les quatre pays de l'AP.

D'un même souffle, M<sup>me</sup> Gallardo Paz a proposé que nous réfléchissions aux **bonnes pratiques en matière de dialogue**, d'ententes entre les entreprises et les communautés autochtones en ce qui a trait à l'éducation des Autochtones, et de développement durable dans ce secteur. Elle a invité l'auditoire à nommer les défis du multiculturalisme et du dialogue tripartite entre État, entreprises du secteur minier, et communautés. Enfin, elle a suggéré que chacun tente d'identifier quelques bonnes pratiques en matière de consultation préalable, de territoire et de sauvegarde de l'environnement au sein des communautés autochtones, grâce au récit des expériences d'hommes et de femmes autochtones en matière de programmes éducatifs et de formation professionnelle technique pour des projets miniers.

## **B. Premières Nations et secteur minier au Canada : retombées et tendances récentes**

Suivant les propos d'ouverture, c'est la **sénatrice Rosa Gálvez**<sup>6</sup> qui a pris la parole pour présenter la thématique « Premières Nations et secteur minier au Canada : retombées et tendances récentes ». Tout l'auditoire présent a pu profiter de cet exposé sur le cadre général des politiques canadiennes en matière de peuples autochtones, traitant tant des acquis que des tendances actuelles chez les Premières Nations, et surtout des défis auxquels elles font toujours face.

**Karen Péloffy**, avocate et conseillère de l'honorable Rosa Gálvez, a formulé des remerciements au nom de la sénatrice pour son invitation à cet événement, en expliquant que la sénatrice possédait elle-même une longue expérience en tant qu'ingénieure, professeure d'université et spécialiste des domaines connexes au droit autochtone. Son exposé a abordé trois thématiques principales : les statistiques sur les Autochtones du Canada et leur relation avec l'industrie minière, dont un bref résumé des défis auxquels font face les Autochtones en lien avec l'industrie minière, la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et son adoption au Canada, de même que les actions entreprises au fédéral dans le domaine du droit autochtone.

En outre, la présentation s'est attardée à donner une vue d'ensemble de la situation des Premières Nations au Canada, et de la participation des membres des Premières Nations à titre de travailleurs dans l'industrie minière dans les Territoires du Nord-Ouest et les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique.

M<sup>me</sup> Péloffy a fourni des données montrant qu'au Canada, la population autochtone croît à un rythme plus élevé que la population non autochtone. La moyenne d'âge au sein des Premières Nations, elle, est inférieure à celle de la population non autochtone. Au cours des prochaines décennies, une personne sur quatre qui intégrera le marché du travail sera autochtone.

---

<sup>6</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



En ce qui a trait à l'emploi dans le secteur minier, les entreprises qui embauchent du personnel des communautés autochtones bénéficieront d'une meilleure relation avec ces communautés, et pourront compter sur une main-d'œuvre locale, ce qui améliorera l'efficacité du travail et, par conséquent, la rentabilité et la concurrence. Les entreprises qui ne s'adapteront pas à cette nouvelle tendance des droits et des relations avec les communautés non seulement terniront leur réputation, mais s'attireront des difficultés qui vont diminuer leur mobilité au sein de ce secteur de travail.

Selon ces données, l'emploi de personnes issues des Premières Nations dans le secteur minier a beaucoup augmenté entre 2007 et 2015. De tous les travailleurs du secteur (extraction de pierre et extraction destinée à la production de gravier et autre concassage), 12 % sont membre des Premières Nations. Et pourtant, les Autochtones gagnent 16 % de moins que leurs collègues non autochtones.

D'expérience, nous savons que les accords avec les Autochtones sont une réussite si les conditions suivantes sont respectées :

- La reddition de comptes se fait de manière transparente;
- On démontre un souci réel d'équité et de justice sociale;
- Les réseaux communautaires sont mis à profit afin de favoriser la capacité de chaque communauté de combattre les inégalités existantes;
- La société promeut le renforcement des capacités des communautés;
- La société démontre son engagement envers les questions autochtones, sans toutefois signer d'accords hâtifs ni exercer de pression sur les processus de prise de décisions.


*Les défis sont nombreux dans toutes les questions entourant les femmes autochtones, la violence et les féminicides.*


**– Karen Péloffy**


## Justice for Indigenous Women and Girls?

- In 2002, The Native Women's Association of Canada and Amnesty International uncovered more than **1,200** names of Indigenous women who were known to have been killed or who had disappeared.
- Indigenous women and girls made up almost **25%** of all female homicide victims (2001-2015).
- The inquiry held **15 community hearings** and three statement-gathering events between May 2017 and April 2018 – hearing testimony from **1,500 people**, report released in June 2019 concluding to **genocide**.
- Commission of inquiry specific on **Quebec** public services and relationship with indigenous peoples released September 2019.

Our Women and Girls  
**ARE SACRED**



**AMNESTY INTERNATIONAL** 



NATIONAL INQUIRY INTO  
**Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls**

Voici d'autres défis auxquels fait face le secteur minier, selon le dernier rapport d'Amnistie internationale Canada :

- *Affluence de travailleurs au salaire élevé* : cette tendance augmente les inégalités de revenu entre les travailleurs, et laisse nombre de gens dans l'incapacité de défrayer le coût de la vie ou d'accéder à un salaire digne;
- *Rupture de traités* : toute rupture de traité générant de l'activité minière sur des terres autochtones fait en sorte qu'on trouve de moins en moins de lieux où les personnes issues des Premières Nations puissent mettre en pratique leurs traditions;
- *Vigilance excessive et protection insuffisante* : l'approche institutionnelle donne une impression de manque de confiance envers les peuples autochtones et de manque de souci pour eux;
- *Harcèlement et violence* : on constate une culture du déséquilibre et de la discrimination selon le genre, manifeste dans le taux de plaintes pour harcèlement, qui demeure élevé en raison de politiques inefficaces en la matière.

Lorsqu'elles travaillent de pair avec les communautés locales, les entreprises peuvent tirer profit des savoirs traditionnels autochtones et des renseignements utiles dont disposent ces communautés. Elles peuvent ainsi améliorer la conception et la mise en œuvre de projets miniers, tandis que davantage d'entreprises autochtones pourront offrir leurs services dans le cadre de projets miniers ou mener à bien leurs propres projets d'exploration ou d'exploitation minière. De tels efforts pourraient générer une confiance accrue, créer des occasions d'affaires pour les communautés autochtones, et faire avancer le processus de réconciliation tout en favorisant le développement durable.

En fin d'exposé, M<sup>me</sup> Péloffy a ajouté que près de cinq cents ententes minières avaient été signées au Canada entre l'industrie et les Autochtones depuis 1974, dont plus de trois cent cinquante dans la dernière décennie.

### III. DÉFIS DE LA RELATION ENTRE LE SECTEUR MINIER ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DESDITES COMMUNAUTÉS



De gauche à droite :  
Lucía Ávila, conseillère sur les questions de société et de gouvernance pour l'industrie minière, Pérou  
José Rafael Jabalera Batista, Ministère de l'Économie, Mexique  
Antonio López Lebrun, SAS, Colombie  
Carmen Cecilia Flores Carlos, Bartolina Sisa Alto Hospicio, Chili





Pour la première séance plénière, un panel composé de représentants de l'État, d'entreprises et de communautés autochtones des pays de l'AP s'est penché sur la problématique du secteur minier du point de vue de chacun des exposants, ainsi que sur les défis sous-jacents à la relation entre les acteurs du secteur minier et les communautés autochtones, afin d'établir un dialogue efficace.

Les quatre participants à ce panel étaient :

**Carmen Cecilia Flores Carlos**, présidente de l'Organisation des femmes autochtones de l'établissement Bartolina Sisa Alto Hospicio, au Chili.

**Antonio López Lebrun**, directeur de projets pour Comunidades Armónica, en Colombie.

**José Rafael Jabalera Batista**, directeur général du développement minier pour le ministère de l'Économie du Mexique.

**Lucía Ávila**, conseillère sur les questions de société et de gouvernance pour l'industrie minière au Pérou.

## A. Femmes autochtones dans le secteur minier

Cecilia Flores<sup>7</sup> dirige les communautés aymaras du nord du Chili. Sa présentation mettait l'accent sur son analyse de la situation des communautés et des femmes dans les territoires exploités par des entreprises minières. C'est dans le nord du Chili que l'on trouve la plus grande concentration d'entreprises minières, et les plus importantes opérations d'extraction de cuivre. Selon cet exposé, l'extraction minière entraînerait davantage de conséquences néfastes que de retombées bénéfiques du fait qu'elle contribue à créer de l'emploi. Les femmes autochtones seraient en général les plus visées par le type de travail offert par cette industrie, tandis que les nouvelles générations seraient déjà à chercher des emplois et à s'éduquer ailleurs.

M<sup>me</sup> Flores a expliqué qu'actuellement, au Chili, les options de formation se limitent au Liceo Bicentenario Minero, un « lycée minier », dans le domaine des humanités et de l'exploitation minière : on y prépare les étudiants à pouvoir exécuter des opérations de forage, à devenir aide-mécanicien, à faire des relevés topographiques et à opérer de la machinerie lourde.



Seconde en importance, on trouve également l'Universidad Técnica, qui est un centre de formation technique de l'État offrant un diplôme d'études supérieures en logistique. En 2019, on pouvait ainsi s'y former pour devenir technicien de niveau supérieur, mécanicien en entretien préventif, ou technicien de niveau supérieur en administration d'entreprise. Enfin, troisième en importance au Chili, le programme d'apprentissage de Collahuasi du Servicio Nacional de Capacitación y Empleo (SENCE) est un organisme technique de l'État chilien chapeauté par le ministère du Travail et de la Protection sociale et appliquant les normes nationales.

<sup>7</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

Ce dernier établissement dispense une formation en deux phases conduisant à l'obtention du titre d'opérateur de camions d'extraction : d'abord, une phase théorique en université technique, et ensuite, une phase pratique sur un site minier, pour une période de sept mois au total. Enfin, d'autres organisations offrent des formations techniques complémentaires.



Le programme mis de l'avant par M<sup>me</sup> Flores a vu le jour en 2008. À l'origine destiné aux hommes seulement, il s'est peu à peu ouvert à une clientèle d'étudiantes de sexe féminin, à partir de 2016. En dix ans, plusieurs cohortes en sont sorties diplômées en main, et depuis peu, on y diplôme deux cohortes par année. À ce jour, le programme compte davantage de femmes que d'hommes, et un nombre croissant d'étudiantes autochtones.

On voit à l'heure actuelle de plus en plus de femmes autochtones poursuivre les études jusqu'au stage pratique et, pour la plupart de celles-ci, aller jusqu'à signer un contrat à durée indéterminée avec une entreprise.

Voici quelques-uns des défis et obstacles relevés par M<sup>me</sup> Flores dans son analyse de la formation des femmes autochtones dans le secteur minier au Chili :

- Surmonter les difficultés et les questionnements culturels et, parfois, ceux spécifiques à une communauté d'origine;
- Soumettre une demande d'admission dans des conditions dégradantes en termes de rapport hommes-femmes;
- Supporter le degré de compétitivité;
- Démarrer une initiative dans un milieu majoritairement masculin;
- S'en tenir à une norme de rendement égale à celle imposée aux étudiants de sexe masculin, en dépit des conditions inégales;
- Répondre aux exigences de formation afin d'élargir ses horizons de carrière et de gravir les échelons salariaux.

Les entreprises chiliennes font également face à des défis d'intégration des femmes, et en particulier des femmes autochtones. Par exemple :

- Maintenir les conditions habituelles d'admission au programme quand ce sont des femmes autochtones qui font une demande d'inscription;
- Livrer un quota fixe de diplômes (compétences de base et spécialisation) à des femmes en fonction d'un pourcentage déterminé par les normes nationales d'équité;
- Encourager le perfectionnement de futures opératrices et veiller au respect des besoins pouvant différer chez les hommes et chez les femmes;
- Communiquer de façon à envoyer un message constant d'égalité, et ciblant surtout les hommes, afin qu'ils perçoivent leurs collègues féminines comme étant tout aussi compétentes qu'eux-mêmes, et non comme des personnes désavantagées en raison de leur sexe.

## B. Industrie minière et communautés ethniques : la femme dans les communautés noires et indigènes de Chocó, un cas à l'étude dans la région d'Alto Andágueda



Le délégué colombien Antonio López Lebrun<sup>8</sup> a présenté les résultats d'une expérience menée à El Chocó, une région biogéographique du Panama située entre la partie ouest de la cordillère des Andes et l'océan Pacifique, et touchant à la fois la Colombie et l'Équateur. Il s'agit d'un écosystème aux ressources géologiques importantes, où sont établies des communautés minières indigènes. L'ethnie présente sur la plus grande partie d'El Chocó est la tribu autochtone Embera, dont les membres vivent en Colombie, en Équateur et au Panama. Les Emberas occupent les territoires les plus éloignés des centres urbains. Les communautés

noires, elles, habitent les basses terres, les zones alluviales et les centres plus densément peuplés.

Les artefacts précolombiens sont la preuve d'une métallurgie élaborée et d'une activité minière chez les premiers peuples tout au long des vingt-sept siècles qui ont précédé la colonisation espagnole. Ces peuples travaillaient l'or, l'argent, le platine, le cuivre et le fer. Ce dont témoigne le Musée de l'or de la Banque de la République de Colombie.

À la fois la communauté noire et la communauté autochtone ont reçu la reconnaissance légale de leurs droits acquis sur le territoire. Cependant, les autorités des réserves autochtones et les conseils de tribu sont impuissants à établir le contrôle de leurs territoires et à en exercer l'administration, étant donné la mainmise de l'industrie minière clandestine, les cultures illicites et les autres activités illégales, dont le crime organisé.

Les résultats de l'étude de M. López Lebrun montrent d'intéressants apprentissages en ce qui a trait aux ententes entre entreprises et communautés autochtones et afro-latines, qui peuvent être fondées sur le profit mutuel et envisager de verser une part des bénéfices du projet à la communauté. Dans ce cas précis, c'est toute la superficie de la réserve autochtone qui correspond au titre minier.

En ce qui concerne l'emploi, le projet en question concentre ses efforts sur le renforcement de la chaîne locale d'approvisionnement en biens et services, dont les bénéfices profitent aux familles des régions impliquées, à la structure administrative du territoire collectif, à la communauté ou à des secteurs de celle-ci.

### **Bonnes pratiques :**

- Renforcement des relations entre la communauté et les institutions colombiennes;
- Appui d'une gestion des processus d'amélioration de l'éducation et de la santé;
- Appui du projet de vie de la communauté;
- Contribution à l'étape de l'exploration des fonctions des autorités;

<sup>8</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

- Pas de compétition pour les ressources minières;
- Respect et soutien de la culture et des autorités autochtones;
- Rôle important de la communauté dans le suivi des retombées environnementales et sociales des opérations;
- Établissement de procédures et d'espaces de dialogue visant le renforcement du projet par le biais de la prévention des conflits et de plans de résolution de conflits;
- Union des forces pour s'attaquer aux pratiques corrompues et protéger la communauté ainsi que le projet lui-même contre toute menace d'organisations illégales.

### Défis en éducation :

Bien que les communautés ethniques soient intégrées au système d'éducation colombien, leur participation se caractérise par différents aspects et particularités :

- L'offre en éducation pour les enseignants noirs est semblable à celle du reste des Colombiens;
- Les enseignants autochtones se butent à la barrière de la langue, et l'offre en éducation, en ce qui les concerne, est plus vaste dans les domaines du social et du religieux qu'en sciences naturelles ou en ingénierie;
- Dans la réserve autochtone d'Alto Andágueda, on compte dix enseignants – qui, par ailleurs, ne sont pas tous autochtones –, dont seulement quatre sont des femmes;
- Un seul des établissements d'éducation est connecté à Internet;
- Bien qu'anciennement, les équipes de travail étaient formées d'hommes et dirigées par des hommes, de nos jours les activités minières artisanales sont principalement réalisées par des femmes.



### C. Défis de la relation entre communautés autochtones et activité minière au Mexique

Dans sa présentation, José Rafael Jabalera<sup>9</sup> s'est attardé à décrire la problématique des communautés autochtones du Mexique, un pays multiethnique et diversifié.

Au Mexique, soixante-dix tribus autochtones coexistent, qui sont réparties sur tout le territoire et dans tous les États. Cela équivaut à plus de vingt-cinq millions de personnes, soit 21 % de la population totale.

On constate un taux élevé de migration interne, qui s'articule autour de huit États considérés comme « expulseurs » de population et cinq États « récepteurs ».

<sup>9</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

En matière d'éducation, certains fossés se sont creusés entre la population en général et la population autochtone. Une moyenne d'environ 21,1 % de la population générale est diplômée, pour 14,6 % en moyenne chez les Autochtones du pays. De la même manière, 18,2 % de la population générale possède un diplôme d'études de troisième cycle, tandis que seulement 7 % de la population autochtone atteint ce niveau d'éducation. Ces chiffres illustrent les disparités importantes qui existent en termes de perspectives d'éducation pour les Autochtones par rapport à la population générale.



Voici les défis qui ressortent des relations entre Autochtones et entreprises minières au Mexique :

- Implanter une procédure de consultation préalable auprès des populations autochtones sur les territoires où opèrent les entreprises minières;
- Générer de l'emploi afin d'améliorer la qualité de vie dans ces territoires;
- Augmenter l'enracinement local et faire diminuer le taux de migration;
- Mettre sur pied des infrastructures;
- Élargir les perspectives d'éducation pour la population autochtone.

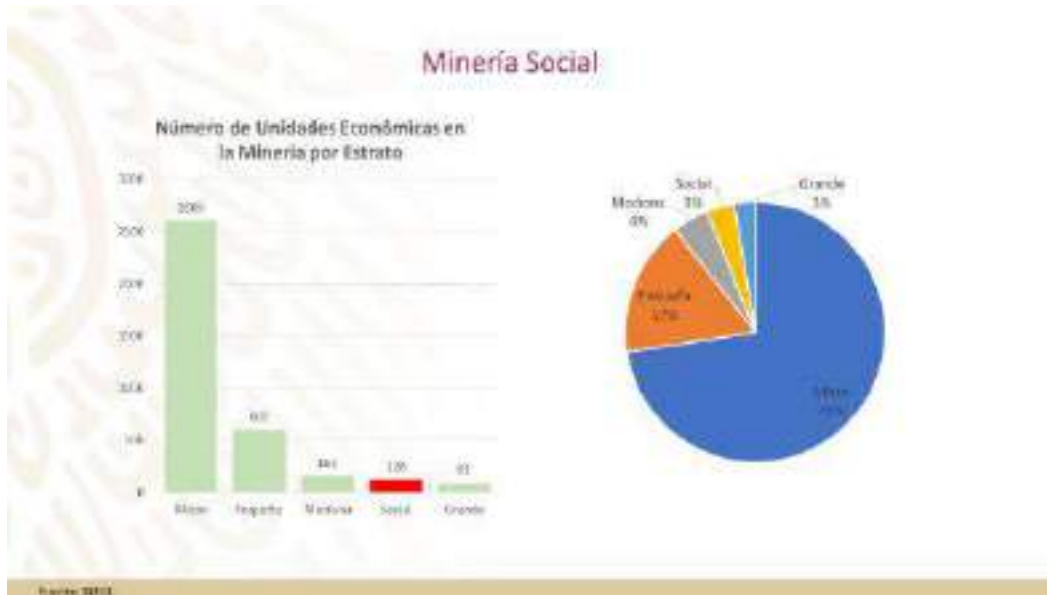
Par-dessus tout, le plus grand défi consiste à mettre en marche des pratiques minières durables, soucieuses de l'écologie naturelle et de l'écologie socioculturelle.

### **Bonnes pratiques :**

L'expérience du Mexique met en lumière le fait que certaines bonnes pratiques sont en lien avec le déploiement de projets par des entreprises du secteur minier, la professionnalisation des personnes en vue de décrocher des emplois dans ce secteur, et le développement d'une industrie minière dite « sociale ».

C'est donc dire l'avantage qu'il y a à appliquer une approche d'économie sociale – envisagée ici comme toute activité économique dont le moteur est constitué d'organismes du secteur social œuvrant dans une optique démocratique, tant dans la prise de décisions qu'en ce qui a

trait à la propriété sociale des ressources, la distribution équitable des bénéfices entre toutes les composantes de la société, et l'engagement social en faveur de la communauté.



En ce qui a trait à la distribution géographique des sociétés minières dites « sociales » au Mexique, on sait que 50 % des cent vingt-six unités économiques de cette industrie, possédant chacune une raison sociale, sont concentrées dans quatre États du centre de la République : les États d'Hidalgo, de México, du Michoacán et de Tlaxcala.

#### **D. Industrie minière et communautés autochtones : défis en vue d'un développement durable et d'une culture du dialogue**

La déléguée péruvienne Lucia Ávila Fernández<sup>10</sup> a exposé le contexte social de l'industrie minière au Pérou afin de faire ressortir les défis auxquels fait face le pays. Entre 2011 et 2015, les investissements dans le domaine minier ont fluctué, rapportant au Pérou autour de 6,378 millions de dollars US. Entre 2016 et 2019, cette moyenne avait chuté à 3,334 millions de dollars US.

Le Pérou dispose d'un grand potentiel minier en raison de ses gisements de cuivre, d'argent, de zinc, de plomb et d'or, qui génèrent les productions, les investissements et les potentiels les plus importants de ce secteur. La production de chacun de ces minerais a monté en flèche entre 2014 et 2018. De plus, l'industrie du cuivre péruvien a particulièrement augmenté au cours de la dernière décennie.

Toutefois, en parallèle avec cet accroissement de la production, les communautés comme les entreprises ont dû faire face à des conflits sociaux; en effet, entre 2012 et 2017, le pays a traversé huit cent trente-neuf conflits répertoriés en lien avec les questions minières.

Les images ci-dessus sont d'éloquents témoins des conflits et des affrontements qui ont eu lieu entre les communautés et les forces de l'ordre.

<sup>10</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



Certaines des raisons de ces conflits avaient à voir avec :

- L'investissement dans l'extraction intensive (ou extensive) dans les zones rurales, où prédomine un engagement étatique faible ou nul;
- La structure de médiation est inefficace pour traiter les demandes;
- Les intérêts locaux sont trop faiblement représentés;
- L'État (exécutif) exerce une gestion réactionnaire;
- Les engagements ne sont pas respectés;
- Les demandes sont négligées;
- Les interventions et le positionnement du conflit comme outil efficace pour attirer l'attention (celle des entreprises comme de l'État) sur les demandes du peuple sont faiblement articulés.

L'exposante a relevé quelques-uns des défis présents dans la relation entre l'État, la société civile et les entreprises. Voici ceux, entre autres, auxquels fait face l'État mexicain :

- Planifier les investissements publics;
- Mettre sur pied un système de traitement efficace des demandes;
- Respecter ses engagements;
- Articuler les diverses fonctions sur le territoire;
- Assurer une synergie des interventions (intersectorielles, intragouvernementales, publiques-privées);
- Passer de la gestion de conflit à la gestion sociale;
- Adopter une approche préventive (risques, alertes, suivi);
- Renforcer les compétences en gestion sociale dans ce secteur, et mettre au point des outils d'accompagnement à cet effet.

Tout développement durable doit en outre s'attaquer à la planification des investissements publics et les stimuler; il doit répondre aux demandes et exigences du peuple, remplir ses promesses et respecter les ententes établies, voir à articuler les diverses fonctions du territoire et favoriser une synergie des interventions (intersectorielles, intragouvernementales,

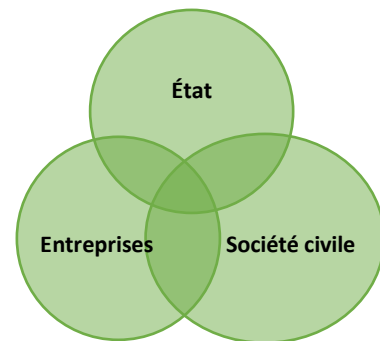
publiques-privées). Le Mexique devra passer de la gestion de conflit à une gestion sociale, par le développement d'une approche préventive (risques, alertes, suivi) et en renforçant les compétences en gestion sociale dans ce secteur, au moyen, notamment, d'outils qui permettront un accompagnement à cet effet auprès des entreprises.

En ce qui concerne les entreprises, celles-ci doivent assumer leur rôle de premier plan dans la promotion du développement du territoire. Ce qui signifie qu'elles doivent mettre en place des mécanismes de répartition des bénéfices – par exemple, l'emploi, l'investissement social et la proximité à la base des fonctions du territoire. Ce rôle passe également par leur positionnement dans l'imaginaire collectif, par des mécanismes de mise en relation permanente, et par l'information et le dialogue.

Il revient aux communautés et à la société civile de renforcer les compétences et le leadership au niveau local, de s'établir en société civile proactive (et non seulement dénonciatrice), d'intégrer les *think tanks* et de revoir les attentes individuelles en regard des attentes communautaires locales.

Les trois instances doivent se fixer un objectif commun de développement durable à l'échelle locale, soutenu par une vision commune du territoire et du rôle de l'activité minière, à travers les aspects suivants :

- Positionnement du dialogue hors des zones de conflit et approche multi-acteurs dans le dialogue;
- Renforcement de la légitimité des activités sur le territoire;
- Engagement contre la corruption.



## E. Conclusions de la plénière et travail en sous-groupes : des apports collectifs pour nourrir la réflexion

À la suite des présentations, on a ouvert la tribune aux questions et réponses avant d'enchaîner sur une séance de travail en sous-groupes. L'objectif derrière les discussions était de promouvoir une œuvre collective, d'assurer le caractère participatif du forum, en fonction des apports des exposants et de l'expérience de chaque participant dans le cadre des thèmes proposés. Principalement, on cherchait à tirer des **conclusions** et à identifier les **bonnes pratiques** et les **recommandations** pertinentes.

Les sous-groupes ont analysé les thèmes suivants, en lien avec les exposés des panélistes : i) Consultation préalable auprès des communautés autochtones en vue du développement local, sur des questions de territoire, de ressources naturelles et de préservation de l'environnement; ii) multiculturalisme et dialogue tripartite (État, entreprises minières et communautés autochtones).

On a ensuite résumé et ordonné les points clés des conclusions du travail des sous-groupes et des contributions de la plénière. On a ainsi pu dégager trois grandes thématiques : i) *apprentissages des pays*, ii) *bonnes pratiques*, iii) *recommandations*.



## Apprentissages des pays

### Chili

- En ce qui a trait à l'emploi dans le secteur minier, les entreprises qui embauchent du personnel issu des communautés autochtones bénéficient d'une meilleure relation avec les communautés et disposent de main-d'œuvre locale, ce qui améliore l'efficacité du travail et, par conséquent, augmente la rentabilité et la compétitivité.
- Les entreprises qui ne jouissent pas d'une bonne réputation ont du mal à aller de l'avant avec de nouvelles propositions et de nouveaux projets.
- L'employabilité des Autochtones dans le secteur minier a augmenté entre 2007 et 2015; pourtant, les employés autochtones gagnent des salaires en moyenne inférieurs de 16 % à ceux de leurs collègues non autochtones.
- Il devient incontournable d'adopter une approche différente de l'exploitation des ressources minières si l'on veut défendre les droits des Autochtones. Par exemple, on doit :
  - permettre que les intérêts sur les gisements soient acquis de façon progressive;
  - ménager des milieux où l'on pourra bien définir les termes et les méthodes d'expropriation des terres;
  - favoriser l'évitement et la réduction de conflits de valeurs;
  - garantir que les intérêts des Autochtones ou les préoccupations des propriétaires terriens soient abordés de façon proactive.
- Il est nécessaire de préserver l'environnement, et surtout lors des démarches de privatisation des terres, de l'eau, etc.
- D'après l'expérience des mouvements chiliens, l'éducation est cruciale et fondamentale, de même que la reconnaissance des besoins et des attentes des communautés.
- En 2017, le système de formation technique au Chili a été entièrement reconfiguré, dans l'espoir de garantir la pertinence des programmes d'enseignement en les articulant selon le contexte.

### Colombie

- En Amazonie colombienne, des entreprises minières œuvrent illégalement. C'est une région où les communautés veillent elles-mêmes à la protection de l'environnement. Les entreprises qui s'y établissent affectent donc généralement la relation des humains avec la nature.
- Au pays, ce sont les communautés qui sont le point de référence en matière d'environnement : des études sont réalisées à cet effet afin d'identifier les intervenants et de permettre leur participation active.
- L'entreprise privée est attentive aux intérêts de la communauté; on a fait l'expérience d'entreprises déployant des efforts afin que les membres des communautés autochtones aient accès à une éducation. C'est le genre de démarche qui implique non seulement l'entreprise, mais l'État et la communauté elle-même pour s'attaquer aux barrières en matière d'éducation.
- SENACE, un organisme fortement institutionnalisé, applique des paramètres qui lui permettent d'identifier les valeurs de base chez les groupes ethniques impliqués et d'activer des mécanismes qui protègent ces groupes. Au niveau des pratiques privées, certains exemples font preuve d'une volonté de préservation des pratiques culturelles afin que l'on puisse passer du simple respect à la contribution réelle.

## Mexique

- Des protocoles et des guides sont en place pour que se poursuive le dialogue; on a défini une étude de base et l'on tient compte des compétences propres à chaque communauté, qui conditionnent sa façon de prendre des décisions et de partager des renseignements.
- Trois initiatives sont actuellement en déroulement : le « train maya », le projet agroforestier Sembrando Vida et le train transisthmique, tous trois situés en territoire autochtone.
- Il faut tenir compte de l'opinion des communautés dans la construction du train transisthmique. Le gouvernement doit se porter garant de la poursuite et du respect des ententes.
- Il faut également tenir compte de la représentation légitime des Autochtones dans les projets du secteur minier.

## Pérou

- La loi péruvienne sur les consultations préalables est récente. Tout projet minier provoque encore des tensions.
- Après mûre réflexion, on comprend que le but de toute consultation préalable est d'atténuer les conflits et de prioriser le dialogue tripartite et la viabilité des solutions.
- On approuve l'idée de donner aux communautés autochtones la possibilité d'appliquer un droit de veto avant qu'éclate un conflit social.
- La transparence est fondamentale. En présence de renseignements de nature très technique, c'est l'entreprise qui doit traiter les renseignements pour les rendre accessibles et, de ce fait, elle joue un rôle crucial.

*Les représentants des **cinq pays** s'entendent pour dire que tout projet minier est viable dans la mesure où les communautés sont consultées de façon directe et sans intermédiaire, et où ce sont les communautés qui remplissent la fonction d'interlocuteur entre l'État et l'entreprise.*

## Bonnes pratiques

- Une bonne pratique éprouvée consiste à tenir les États pour garants des ententes entre les parties de la consultation préalable et responsables de l'observance des lois. Les gouvernements se succèdent, mais les communautés restent.
- Le processus fonctionne si les ententes sont en vigueur à long terme dans tous les secteurs et couvrent des questions pouvant aller au-delà de la cause environnementale, puisque le développement durable est bien plus qu'un enjeu social ou écologique.
- Les ententes ont du succès du moment que l'on déploie des organismes d'inspection et des procédures d'audit de conformité.
- Certaines dispositions juridiques et protocoles adaptables donnent au processus une dimension plus profonde que celle de simple formalité administrative.
- De bonnes pratiques d'insertion au travail découlent notamment de l'offre de programmes de formation universitaire en exploitation minière qui se concentrent sur les aspects techniques, social et environnemental.
- Il importe de désigner des leaders (ou interlocuteurs) et des mécanismes de communication à long terme pour la bonne réussite des projets d'extraction.
- Trois principes de travail importants sont sous-jacents à toute retombée positive : le principe de confiance, le dialogue interculturel et la transparence. Les conflits surgissent

quand on impose une façon de penser le développement. On doit rechercher l'équilibre des visions.

- Des consultations réalisées auprès d'Autochtones ont permis de conclure qu'il est nécessaire de présenter aux futurs étudiants des choix de programmes s'échelonnant sur quatre à cinq ans, pour une bonne préparation.

### **Recommandations**

- Il faut convertir les ententes au format numérique afin d'améliorer leur diffusion auprès de ceux à qui elles s'adressent, et les institutionnaliser de façon à ce qu'elles incombent non pas aux personnes, mais aux institutions et aux organisations.
- Les étapes d'une entente doivent correspondre aux objectifs de développement durable (ODD).
- Il vaut la peine d'ouvrir des espaces d'évaluation des processus de consultation préalable des pays, lesquels exigent une part réelle des bénéfices économiques, et de l'emploi dans les communautés en vertu des modalités dictées par les autorités de chaque pays.
- Il sera utile de renforcer l'institutionnalisation des communautés afin d'en garantir la conformité avec les ententes.
- Il faut pouvoir garantir des retombées économiques réelles (c.-à-d. de l'emploi dans les communautés) dont l'incidence sera pérenne : par exemple, la création d'organisations productives à long terme.
- Il est essentiel de respecter la vision du monde des peuples premiers.
- La représentativité des peuples joue en faveur du bien commun et non d'intérêts particuliers.
- Les traités internationaux sont de nature générale et les pays doivent implanter leurs propres mesures spécifiques afin que les règles soient claires.
- Il faut tenir compte du projet de vie des Autochtones afin d'aligner à celui-ci les enjeux importants tels que l'éducation, la santé et les services publics, et de bien coordonner ces éléments.
- Il faut mettre en place des chaînes de production à partir des matières premières afin d'encourager le développement local.
- Il est incontournable de reconnaître que le multiculturalisme se situe à la base de tout respect et de tout dialogue.
- Il est nécessaire de passer d'une culture androcentrique à une culture biocentrique.
- Il faut tenir compte qu'aujourd'hui plus que jamais, l'industrie de l'extraction est automatisée, ce qui entraîne une relocalisation des personnes.
- Il est recommandable de promouvoir les études en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STEM, en anglais) auprès des Autochtones.

*Pour entendre les **conclusions** des sous-groupes de travail, cliquer [ICI](#).*

# IV. BONNES PRATIQUES ET OPPORTUNITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR EXTRACTIF



Pascale Leuroche, MiHR, Canada



Lema Ljtemaye, Pauktuutit Inuit Women of Canada, Canada



Manuel Indacochea, Social Capital Group, Pérou



Amaury Oliveros, sous-secrétariat des Mines, Mexique

“Le Forum a rendu visibles les similitudes entre le Canada et l’Alliance pacifique . S’éduquer au multiculturalisme doit permettre une plus grande employabilité, au-delà du fait de décrocher du travail : car elle doit permettre d’acquérir des compétences pour le dialogue. ”

-Témoignage d’un(e) participant(e)  
ÉPE-AP



Sandra Parra, CANACOL ENERGY- CNE OIL & GAS, Colombie



La deuxième plénière s'intéressait aux bonnes pratiques ainsi qu'aux leçons à tirer de l'histoire de la relation entre États, entreprises et communautés autochtones au Canada et dans l'AP. Des solutions novatrices pour un dialogue à l'écoute des besoins des parties et tenant compte des différences de situation entre les hommes et les femmes ont été mises en évidence.

Voici les délégués des cinq pays qui ont contribué au dialogue par leurs expériences et bonnes pratiques respectives :

**Pascale Larouche**, gestionnaire principale, Affaires autochtones pour le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM) du Canada.

**Lema Ljtemaye**, directrice du département du développement socioéconomique chez Pauktuutit, Inuit Women of Canada.

**Manuel Indacochea**, évaluateur sénior pour le Social Capital Group, au Pérou.

**Amaury Oliveros**, chef du service des études de marché pour la Direction générale du développement minier, au sous-secrétariat des Mines du Mexique.

**Sandra Parra**, directrice de la responsabilité sociale intégrale, et responsable des consultations préalables, du social et des terres pour Canacol Energy – CNE Oil & Gas, en Colombie.

#### **A. Meilleures pratiques et opportunités entre communautés autochtones et entreprises du secteur minier**

Pascale Larouche<sup>11</sup>, représentante canadienne, a partagé l'expérience du RHIM en matière de bonnes pratiques de dialogue et de travail conjoint entre communautés et entreprises minières. Le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, une organisation à but non lucratif, est en même temps un centre de recherche et de gestion des connaissances où sont menées des analyses du marché du travail canadien dans le secteur minier. Cette institution encourage la collaboration entre les parties, élabore des solutions et facilite les occasions d'affaires. Un des objectifs du RHIM est de mener des études prospectives en fonction des renseignements dont on dispose sur le secteur minier, de manière à rendre cette industrie attirante pour les gens. La population autochtone du Canada continue de croître, et il est avantageux pour l'industrie de travailler avec les communautés des Premières Nations.

Le programme [L'Essentiel des mines](#), une formation sur l'employabilité destinée aux Autochtones, prépare les personnes à l'emploi (c.-à-d. aux emplois non techniques) en enseignant les compétences essentielles dans le domaine minier : des compétences validées par l'industrie minière et considérées par celle-ci comme nécessaires à l'emploi au sein de l'industrie. Il s'agit d'un programme de 360 heures de cours théoriques et 120 heures de pratique. Le certificat décerné par l'organisme à l'issue du programme augmente les chances d'emploi et facilite l'intégration des notions et des compétences en cours de carrière.

Le RHIM vise principalement à émettre des pronostics quant à l'offre et la demande dans l'industrie minière et quant aux normes d'embauche auxquelles devront satisfaire les employeurs au cours de la prochaine décennie, selon trois scénarios économiques distincts. Cela étant dit, il est nécessaire de concentrer les efforts afin d'attirer les groupes les moins représentés (Premières Nations, femmes, nouveaux arrivants ou immigrants).

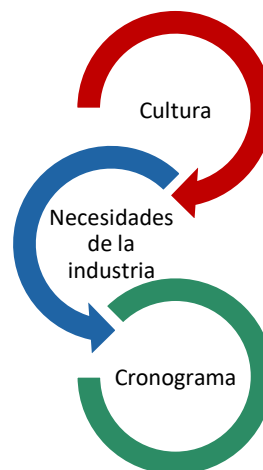
---

<sup>11</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

## Bonnes pratiques

Le programme du RHiM promeut l'association et est offert au sein même de la communauté, là où vivent les gens, dans une perspective d'apprentissage mixte. De plus, le programme bénéficie du soutien de l'industrie. En voici les principaux contenus et initiatives :

- Savoirs culturels intégrés à l'ensemble du programme, ce qui le rend d'autant plus pertinent pour les étudiants ;
- Ajustements aux besoins des entreprises et de la région;
- Octroi de certificats et de baccalauréats provinciaux ou territoriaux aux futurs employés.
- Souplesse des horaires de formation (par exemple, sept jours au centre et sept à l'extérieur; possibilité, également de rotations de deux semaines de type « *fly-in, fly-out* »; huit semaines en classe pour quatre semaines de formation de bureau, ou trois jours de classe pour deux jours sur le terrain de pratique).



Résultat, la présence des jeunes est de 85 % au cours des 360 heures prévues au programme. Chaque module comprend un examen, où les étudiants doivent faire preuve de certaines compétences acquises. En tout, il faut passer les onze questionnaires avec une moyenne de 60 %. De plus, les étudiants doivent démontrer leur compétence dans 80 % des éléments de la liste de vérification, et monter un portfolio personnel.

À l'heure actuelle, des 653 participants, 60 % ont obtenu leur diplôme puis décroché un emploi dans les trois à douze mois suivant cette obtention. Les 40 % restants poursuivront leurs études.

On remarque que certaines conditions clés sont liées au succès du programme, où convergent trois voies puissantes : i) la sélection des apprentis et de l'instructeur, de pair avec la participation d'aînés; ii) la souplesse quant au choix des lieux de travail, de pair avec une expérience antérieure de ces lieux; iii) un calendrier adaptable pour la livraison des travaux et pour la présence en formation.

Parmi les autres leçons à retenir, notons le succès de l'aspect tripartite du programme, où les entreprises, l'État et les communautés œuvrent en mode collaboratif. En outre, la sélection des étudiants est une autre clé non négligeable du succès : de bonnes entrevues garantissent le choix de personnes pleinement engagées. La présence d'enseignants profondément impliqués dans le programme, ainsi que d'aînés, est également fondamentale afin que les jeunes sachent qu'ils bénéficient d'un appui implicite des générations précédentes.

## B. Pauktuutit : femmes inuites du Canada



www.pauktuutit.ca

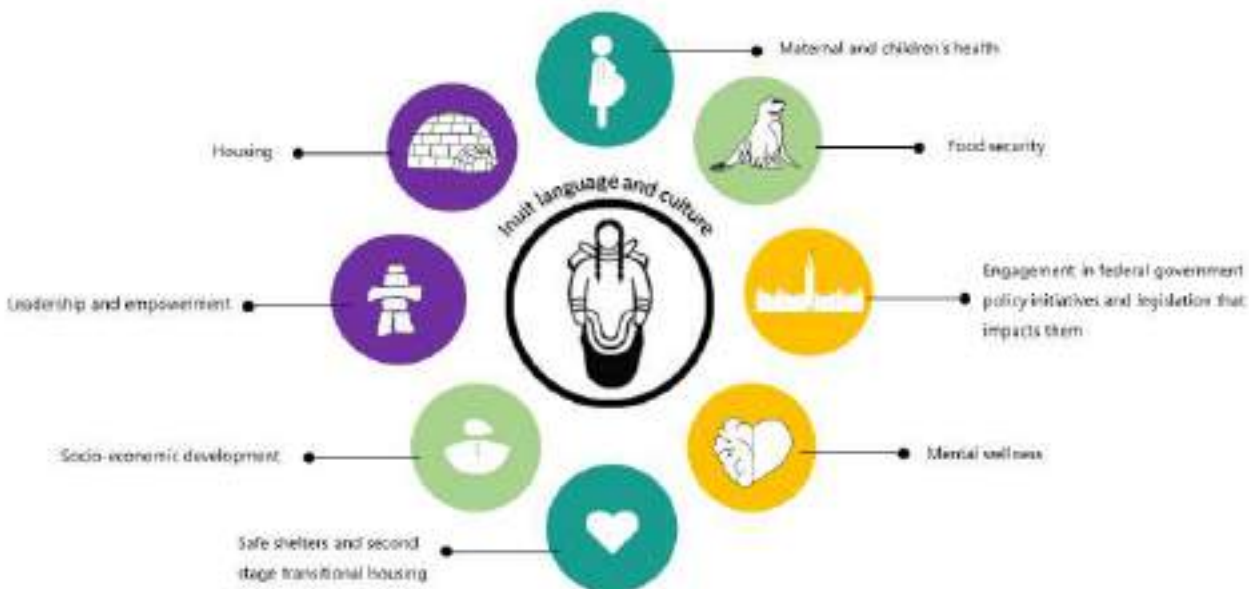
C'est Lena Ljtemaye<sup>12</sup> qui est venue donner cet exposé mettant à l'honneur une des communautés autochtones les plus importantes du Canada. M<sup>me</sup> Ljtemaye a expliqué que Pauktuutit est une organisation d'envergure nationale qui représente les femmes inuites du Canada. L'organisation vise à éveiller les consciences quant aux besoins des femmes inuites, en défendant l'égalité et le progrès social. Elle encourage la pleine participation des

femmes inuites à la vie communautaire régionale et sur la scène nationale canadienne.

L'histoire du peuple inuit montre que traditionnellement, les Inuits étaient des nomades qui se déplaçaient à travers tout l'Arctique. Avec les années et l'implantation des « [pensionnats indiens](#)<sup>13</sup> », la population a dû être relocalisée.

Ces pensionnats avaient pour but d'assimiler les communautés autochtones à la société canadienne; c'étaient des établissements gérés par le gouvernement du Canada en tandem avec les églises anglicane, catholique, méthodiste et presbytérienne.

### Needs of Inuit Women Today



<sup>12</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

<sup>13</sup> Pour en savoir plus au sujet des pensionnats indiens, consulter le fascicule « [An Overview of the Indian Residential School System](#) », publié par l'Union of Ontario Indians (en anglais seulement).

Plus de 60 000 Inuits vivent au Canada, répartis dans cinquante et une communautés aux confins de l'Arctique. Pourtant, près de 30 % des Inuits ont migré vers les centres urbains. La communauté inuite est celle qui connaît la croissance la plus élevée au Canada. Encore aujourd'hui, la Première Nation inuite réclame qu'on lui rende ses terres usurpées dans quatre régions du pays.

*Les demandes et les besoins des femmes inuites sont souvent d'ordre de la santé maternelle et infantile, de la sécurité alimentaire, d'une participation aux initiatives politiques du gouvernement fédéral tels les projets de lois qui touchent leurs besoins; de la santé mentale, des refuges sécuritaires et maisons de transition de second ordre, du développement socioéconomique, de l'autonomisation, du leadership et du logement – le tout, avec un accent mis sur la préservation de leur culture et de leur langue.*

**Lema Ljtemaye**

Aux fins d'une véritable croissance économique, il convient d'engager des recherches préalables sur les conséquences de l'extraction de ressources naturelles sur les femmes et les familles inuites de Qamani'tuaq, au Nunavut.

À ce sujet, M<sup>me</sup> Ljtemaye a cité une étude qualitative et quantitative menée spécifiquement sur les effets de l'extraction minière au lac Baker, dont les résultats indiquent que :

- L'exploitation minière représente une importante voie de développement économique pour la communauté;
- La présence de cette exploitation est corrélée à une consommation d'alcool accrue;
- Les incidents violents font partie de la réalité inuite;
- Le manque de ressources et d'aide se fait sentir dans la communauté;
- On dénote des cas de harcèlement sexuel et un manque de sécurité au travail.

Au chapitre de la prospérité et de la sécurité économiques chez les femmes inuites dans l'industrie de l'extraction des ressources, il importe de définir le harcèlement sexuel et la violence en milieu de travail, et d'aborder ces thèmes ouvertement.

Il est donc recommandé d'établir des liens actifs avec les femmes inuites et de maintenir ces liens, pour : i) élaborer des politiques et des procédures standards de lutte contre l'insécurité sur les lieux de travail; ii) s'attaquer au harcèlement sexuel et à la violence dans l'industrie de l'extraction minière, en désignant quelques tâches nécessaires à mener à bien pour améliorer les conditions de travail de ces femmes.

### **C. Exploration maritime des hydrocarbures et consultation préalable au Honduras**

Le troisième cas de figure a été présenté par Manuel Indacochea<sup>14</sup> du groupe Social Capital, au Pérou. Ce dernier a fait part d'une expérience de travail conjointe avec un groupe autochtone de la tribu miskito. La première phase du projet pilote de consultation préalable (relevés géophysiques) a été l'occasion d'une série d'activités telles que :

- des réunions initiales de coordination;
- la signature d'une entente tripartite entre tous les acteurs intéressés;
- des consultations préalables auprès de la tribu miskito;

---

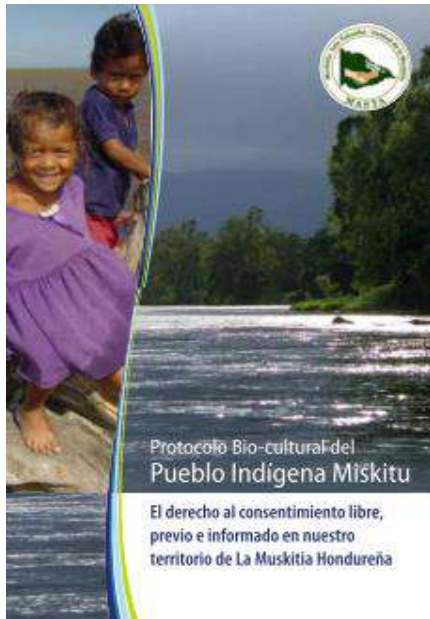
<sup>14</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



- des réunions d'information;
- la tenue de douze assemblées des Conseils territoriaux et d'une assemblée générale à Puerto Lempira.

## Antecedentes – Consulta Previa con el Pueblo Miskito

### Fase 1 del Proyecto de Exploración (Estudios Geofísicos)



A la suite de ces démarches, le peuple miskito a donné son consentement à la phase 1 d'exploration, tout en adressant dix-sept demandes au gouvernement et aux entreprises. En trois mois, les actions ont généré des profits de 273 533,01 dollars US, que se sont répartis trois mille Miskitos.

**La transparence** dans le processus de consultation préalable est à la base du consentement : toute consultation exécutée uniquement « **pour la forme** » amoindrit, voire met en péril les chances d'appui de la communauté. Il faut donc à tout prix s'assurer que la population soit informée de façon adéquate et exhaustive si l'on souhaite établir un lien de confiance.

#### Quelques **bonnes pratiques** :

- Traduire dans leur langue la documentation destinée à informer les Autochtones, et en revoir le contenu avant diffusion;
- Considérer la consultation comme un processus de dialogue continu, et non comme un événement isolé;
- Réaliser des études afin de connaître le contexte en profondeur;

- Demander l'avis d'experts en gestion sociale et en communication avec les peuples autochtones, qui orientera tout le processus;
- Élaborer les politiques de même que les plans d'orientation nécessaires, et obtenir l'appui de la haute direction des entreprises concernées;
- Planifier les opérations par étapes, et assurer une bonne collaboration interne;
- Idéalement, convenir d'une vision commune des risques et de la dotation budgétaire.

Parmi les **leçons à retenir**, en lien avec la capacité de financement des peuples autochtones, soulignons que les projets d'exploitation minière entraînent des coûts pour les organisations autochtones, et c'est pourquoi il importe que ce soit l'entreprise exploitante qui fournisse le financement requis pour :

- l'ensemble des dépenses relatives au processus de consultation préalable;
- la formation des dirigeants, des techniciens et des médiateurs autochtones;
- le dialogue post-consultation et la négociation des demandes et des bénéfices;
- l'aide administrative, technique et légale requise par les organisations autochtones.

D'expérience, ce genre d'aide était conditionné par une procédure de reddition de comptes, de documentation et d'audit, qui visait à garantir la participation à la fois des entreprises et des dirigeants autochtones, et à contrecarrer d'éventuelles critiques de part et d'autre.

**Autre leçon à retenir** : la consultation préalable doit constituer une condition préalable à l'octroi aux entreprises d'un « permis social d'exploitation ». À cet égard, M. Indacochea a relevé les éléments suivants :

- Il importe de mener des opérations qui soient conformes aux normes internationales de l'industrie;
- Réaliser des consultations préalables auprès des entreprises minières est aujourd'hui une nécessité incontournable;
- L'obtention par les entreprises d'un « permis social d'exploitation » facilite les opérations subséquentes; cet élément est attribuable au contexte de perte de confiance du peuple envers le gouvernement et les entreprises minières;
- La consultation préalable réduit les risques de conflit, légitimise les investissements et génère de la valeur;
- Le fait de procéder par mode consultatif donne l'occasion à une entreprise de se différencier des autres intervenants sur un même territoire.

## D. Premiers pas de la consultation préalable dans le domaine minier au Mexique

Amaury Oliveros<sup>15</sup>, représentant du sous-secrétariat mexicain des Mines, a énuméré les caractéristiques du Cadre institutionnel du secteur minier au Mexique. L'Article 27 de la Constitution politique du Mexique stipule que c'est à la nation que revient tous les pouvoirs directs sur les ressources minérales du pays. Dans ce scénario, la nation a le droit de transmettre ces pouvoirs à des particuliers, sous la forme de concessions, qui constituent de la propriété privée. Actuellement, la part du sous-sol mexicain qui a été transmise sous forme de concessions équivaut à 11 % du territoire national (soit 21 millions d'hectares). La loi minière et son règlement, de même que la législation en lien avec ce secteur, désignent quels minéraux peuvent être ainsi transmis ainsi que la durée de validité des concessions. Au Mexique, il s'agit de cinquante ans, avec la possibilité d'obtenir une prorogation pour le même nombre d'années.

Les lois fédérales mexicaines qui régissent les aspects spécifiques du cycle de production des projets miniers sont au nombre de sept : on notera particulièrement, entre celles-ci, l'importance de la Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection des milieux (*Ley general del equilibrio ecológico y la protección al ambiente*, ou LGEEPA) et la Loi fédérale sur les droits civils. Par ailleurs, il existe neuf Normes officielles mexicaines (NOM) d'application exclusive au secteur en matière de protection de l'environnement et sécurité dans les mines.

### Aspects principaux de la consultation des Autochtones en matière de projets miniers au Mexique

Au Mexique, le Cadre institutionnel de consultation des Autochtones (qui contraint le pays à l'échelle internationale), a été ratifié le 5 septembre 1990 et entré en vigueur l'année suivante. En vertu de l'Article 6, les gouvernements devront consulter les populations intéressées, par des procédés appropriés et, notamment, par le biais de ses institutions représentatives, chaque fois que seront prévues des mesures législatives ou administratives susceptibles d'affecter directement lesdites populations. Les articles 15.2, 17, 22, 27 et 28 sont aussi liés à ce thème.

Pueblos Indígenas en México				
Establece que México es una <b>Nación pluricultural</b> , sustentada originalmente en sus pueblos indígenas.	Los Pueblos Indígenas son aquellos que descienden de pueblos <b>pre-coloniales</b> asentados en el país.	Conservan sus propias instituciones sociales, económicas, culturales y políticas.	Se establece que la <b>autoconciencia de la identidad indígena</b> es <b>critério fundamental</b> para garantizar su reconocimiento.	Se reconoce la relación especial que tienen con su <b>Territorio</b> y su capacidad de reconocer <b>Autoridades propias</b> conforme a usos y costumbres.

<sup>15</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

L'Article 2 de la Constitution du Mexique indique qu'il s'agit d'une nation pluriculturelle, fondée à l'origine sur sa population autochtone. Le même article établit le droit des peuples (dont les communautés autochtones) à être consultés sur des sujets tels que l'éducation, le Plan national de développement (PND), les plans étatiques et municipaux.

Au niveau de la législation locale, le droit des Autochtones à la consultation est reconnu dans les constitutions de dix-huit des trente-deux États de la République.

En juin 2011 était décrétée une Réforme constitutionnelle en matière de droits humains, dont l'Article 1 s'articule autour de la constitution et du droit international : cet article a donné naissance aux Directives d'interprétation constitutionnelle des droits humains.

En 2019, on amendait l'Article 2 de la Constitution afin qu'il reconnaisse les communautés et individus afro-mexicains en tant que partie intégrante de la fresque multiculturelle de la nation mexicaine. On sait que le Mexique compte 1,3 million de personnes qui se considèrent comme descendant d'Africains, ce qui représente 1,2 % de la population totale du pays.

### ***Consultation préalable libre et éclairée***

Les premiers pas vers la consultation préalable sont sa planification et son implémentation. Dans le domaine minier, ce processus exige du temps, des réaménagements et une restructuration organisationnelle impliquant des ressources budgétaires. C'est à cette étape que se situe présentement le Mexique.

Pour donner un aperçu des services et des organismes qui interviendraient dans la consultation autochtone en matière de projets miniers, mentionnons ces trois composantes de la norme mexicaine : i) la composante responsable; ii) la composante technique; iii) la composante informative.

M. Oliveros a également mentionné les défis suivants, à titre d'exemple :

- Créer une loi générale de consultation préalable libre, éclairée et culturellement adaptée, qui régirait ce droit au niveau fédéral, en vertu des normes internationales;
- Appliquer une clause d'interprétation conforme afin d'harmoniser la loi sur les mines et son règlement avec les termes de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT);
- Continuer de renforcer la structure organisationnelle du sous-secrétariat des Mines en vue de consolider une direction générale dont l'assignation exclusive serait d'implanter une consultation préalable conforme aux normes internationales;
- Formuler et implémenter une politique des droits humains dans le secteur minier.

En dernier lieu, quelques réflexions finales montrent que, comme le prévoit le Plan national de développement 2019-2024, la nouvelle administration fédérale du Mexique s'est engagée sans restriction à « agir dans le respect des peuples premiers, de leurs us et coutumes, et de leurs droits à l'autodétermination et à la préservation de leurs territoires ». En parallèle, rappelons l'engagement du sous-secrétariat des Mines à consolider, de pair avec les entreprises qui composent le secteur minier et les communautés qui accueillent ce dernier, une industrie minière durable et respectueuse des droits humains.

Une seconde réflexion va dans le sens d'une reprise du principe « pro persona<sup>16</sup> » comme critère de constitution pour le Mexique. En effet, dans une perspective plus protectionniste des droits humains, il convient de souligner qu'une consultation préalable ne doit pas être vue comme une fin en soi, ni uniquement comme une exigence à satisfaire pour pouvoir opérer.

Une consultation préalable doit être un moyen de garantir que les peuples autochtones et afro-mexicains puissent exercer leur autonomie afin de décider de la forme que prendra la croissance économique, sociale et culturelle sur leur territoire, en harmonie avec leur vision du monde.

*La consultation préalable en matière de projets miniers, c'est un outil essentiel pour légitimer l'investissement et favoriser l'augmentation de la productivité, en réduisant les risques de grève découlant de manifestations contre l'entreprise privée.*

**Amaury Oliveros**

## **E. Processus de mise en relation avec les communautés**

Sandra Parra<sup>17</sup>, représentante du secteur minier en Colombie, a fait part de son expérience des projets en territoires autochtones. Elle explique qu'il n'a pas été facile d'arriver à tisser des liens et à les maintenir à travers le temps. Néanmoins, elle et son équipe ont su se positionner dans un désir de connaître leurs interlocuteurs et de créer un espace propice pour qu'eux aussi puissent mieux connaître l'entreprise. Avoir, donc, une vue « de l'intérieur » permet d'établir une confiance et de donner du pouvoir aux communautés dans une perspective de développement véritablement durable.



L'incursion de Canacol Energy dans le déploiement de projets miniers dans des régions ou des territoires ethniques n'obéit pas à un format préétabli ni à des méthodologies imposées. Elle suit davantage un parcours de construction de savoirs en commun. De l'aveu de M<sup>me</sup> Parra, les meilleures pratiques ont été l'application de stratégies d'assertivité communicationnelle, qui ont permis une mise en relation proactive aux niveaux communautaire et institutionnel, ainsi que des ajustements à des normes tant

constitutionnelles que légales ou ancestrales, selon la vision du monde locale. Partant d'un dialogue interculturel fondé sur des principes de respect et de considération de la contrepartie, l'équipe a réussi à construire avec celle-ci un respect mutuel et à échanger des idées propices

---

<sup>16</sup> Selon Alma Rosa Bahena Villalobos, le principe pro persona est un critère herméneutique qui régit le droit en matière de droits humains, et qui consiste à préférer la norme ou tout autre critère protégeant le plus largement possible les droits humains, et la norme ou tout critère qui restreint le moins possible la jouissance de ceux-ci.

<sup>17</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

à une coexistence harmonieuse avec l'environnement, les us et coutumes des habitants, et la culture majoritaire régie par la légalité qui donne un cadre constitutionnel et juridique à toute démarche.

L'entreprise a agi dans le respect des accords internationaux adoptés par la Colombie, notamment : l'accord 169 de l'OIT; la Conférence internationale de Genève du 27 juin 1989, adoptée en Colombie le 6 mars 1991 sous le nom de Loi 21; le document normatif dans lequel on met l'accent sur le droit du travail en ce qui concerne les peuples autochtones et tribaux, de même que sur leurs droits à la terre et au territoire, à la santé et à l'éducation.

### **Bonnes pratiques**

En premier lieu, **l'entrée sur le territoire** doit bien se dérouler avant même que soit établi le projet; la période de rapprochement et de contact a lieu à travers des intervenants éclairés qui connaissent déjà le groupe ethnique en question, avec lequel ils ont bâti une confiance avant de pouvoir lui présenter l'entreprise intéressée.

En second lieu vient la question du **respect du droit des peuples à l'autodétermination** : au départ, l'entreprise présente le projet et ses retombées potentielles, la communauté juge de la pertinence d'ouvrir ses portes ou non à un projet sur son territoire. Si le projet est accepté par la communauté, on entame la **construction d'une connaissance mutuelle**. Ce qui signifie une connaissance de la cosmogonie, de la vision du monde et du projet de vie de l'une et l'autre des parties, afin de tisser des liens de confiance et de respect. On identifie les structures d'organisation, les positions de leadership, les personnes – hommes et femmes – et leurs rôles, les ententes internes et leur mise en œuvre, de même que le rôle des jeunes, des enfants et des aînés; de la même manière, la communauté identifie les rôles et les visées de l'entreprise, ainsi que ses intérêts dans la région.

Il est nécessaire, alors, d'explicitier chaque aspect de manière didactique, au besoin à l'aide de supports audiovisuels, de visites à des champs pétrolifères, ou en faisant des jeux de table et autres activités ludiques, animées par un personnel qualifié afin de faire connaître le projet dans un langage simple et avec l'appui de membres d'autres groupes ethniques ayant déjà suivi le parcours d'une consultation préalable en vue d'un projet d'exploitation d'hydrocarbures.

La transparence et l'égalité sont elles aussi des composantes fondamentales. Il faut à tout prix établir un dialogue horizontal de connaissance mutuelle, dont le sujet général soit les droits dont on dispose en tant que peuple, et le sujet spécifique, celui de la consultation préalable. Ce sont des thématiques élémentaires mais qui, avec la distance, les perspectives économiques limitées, l'accès à l'éducation limité et le choix de type de culture également limité, font en sorte que les communautés souffrent d'un manque d'outils juridiques. À son tour, cette carence favorise la désinformation et l'ingérence d'évaluateurs externes aux visées lucratives purement personnelles.

Certaines thématiques fondamentales doivent transparaître dans le dialogue, telles que :

- Les lois autochtones en vigueur, ou la jurisprudence autochtone : le contexte juridique dans lequel vivent les communautés est méconnu non seulement de celles-ci, mais aussi de bien des fonctionnaires d'entreprises;
- Les droits et responsabilités tant constitutionnels qu'ancestraux : il est utile, et pas seulement au sein de certaines instances internes, de vulgariser ces thématiques afin d'entretenir des dialogues plus fluides et proactifs;

- Contexte environnemental : dans la perspective propre aux communautés autochtones, le contexte actuel en est un où l'on doit s'attaquer à la déforestation et aux pratiques indiscriminées de chasse et de pêche d'espèces forestières.

M<sup>me</sup> Parra a effleuré d'autres thèmes durant son exposé. Par exemple, celui de la terre et des activités agricoles, celui du renforcement du leadership et de l'autonomie des groupes, celui de la connaissance des institutions et des outils juridiques, celui de la formation continue des travailleurs pour combler les postes requis. Elle a également souligné la nécessité de garantir l'accès des Autochtones au travail, par de la formation technique, entre autres en manutention de matières et de matériaux, en santé et sécurité au travail, de même qu'en manutention des aliments.

Enfin, M<sup>me</sup> Parra a expliqué la nécessité de mettre en place des mesures de gestion des conséquences éventuelles de la coexistence de divers groupes sur un même territoire.

Sans territoire, il n'y a pas de culture, et sans eau, il n'y a pas de vie. Sauf que les projets de production sont nécessaires, et donc l'accès au territoire et l'utilisation des ressources le sont aussi. Ils sont synonymes de croissance pour tous : entreprises autant que communautés.

Les projets conçus conjointement pour compenser l'entrée sur le territoire ethnique et l'altération de la culture locale doivent être justes, équitables et adaptés aux besoins réels, ce qui entraîne un développement véritablement durable dans une ambiance amicale et écologiquement saine.

*Les projets hydrocarburifères ne doivent pas entraîner de déplacement des populations; ils doivent se faire dans une ambiance de coexistence saine, durable et respectueuse.*

**Sandra Parra**

Il est crucial de créer ensemble une méthodologie de calcul en vue de compenser les éventuels effets néfastes déjà identifiés : cette méthodologie se construit au cas par cas, et obéit à une définition objective non seulement des ressources requises, mais des projets susceptibles de générer une compensation pour les effets potentiellement négatifs des processus mis en marche.

## **F. Plénière et conclusions des sous-groupes de travail : une contribution collective à la réflexion**

Comme pour le premier panel, les exposés de cette plénière ont débouché sur une période de questions et de réponses, pour enchaîner ensuite avec une discussion en sous-groupes de travail. L'objectif principal était d'identifier les bonnes pratiques d'après l'expérience des pays, et de formuler des recommandations à partir des exposés des panélistes.

Voici en bref les résultats du travail en groupe des cinq pays et du dialogue en plénière, sur les deux thèmes suivants : i) Points de rencontre pour le dialogue et les bonnes pratiques dans les pays de l'AP; ii) Bonnes pratiques en matière de réglementation et de politiques régionales. Nous avons recueilli les plus importantes, qui pourraient servir de bonnes pratiques et de leçons à retenir pour poursuivre, où qu'on se trouve, le dialogue entre gouvernements, entreprises et communautés autochtones. Nous avons réparti les conclusions des groupes en trois grands thèmes : i) *apprentissages des pays*; ii) *bonnes pratiques*; iii) *recommandations*.

*Par « dialogue », on entend une conversation entre deux ou plusieurs personnes autour d'un fil conducteur rationnel. C'est un point de rencontre des parties.*

### **Extrait de la contribution d'un des groupes**

## **Apprentissages des pays**

### *Canada*

- Il est crucial d'obtenir le consentement libre et éclairé des communautés, avant tout le reste. Malheureusement, la consultation préalable n'a pas toujours lieu avant que le feu vert soit donné pour la réalisation des projets.
- Au Canada comme ailleurs, on trouve des mouvements de résistance, et surtout dans le nord-est du pays. Cela est attribuable au fait que les communautés ignorent quels étaient les termes exacts des ententes entre entreprises et gouvernement : c'est ce qui rend nécessaire un suivi constant des processus.
- Au processus de mise en place de formations pertinentes s'ajoutent des consultations en comité et avec le Conseil national des Autochtones. L'aspect culturel doit faire partie des discussions, de même que l'évaluation par les étudiants de la pertinence du cursus par rapport aux perspectives d'emploi.

### *Chili*

- Une éducation interculturelle et bilingue est un enjeu qui demeure présent par écrit seulement, puisque aucune mise en pratique connue à ce jour ne peut être considérée comme une réussite. Il est crucial de conclure des accords en vue d'un bénéfice mutuel : si un accord entraîne des bénéfices pour tous, alors les difficultés éventuelles incombent également à tous.

### *Colombie*

- La 10<sup>e</sup> directive présidentielle de 2013 établit le « Protocole de consultation préalable ». La mise en pratique de cette directive a permis d'encadrer la majorité des consultations préalables au pays et de donner de l'élan au développement durable.
- La Cour constitutionnelle veille au respect de la souveraineté des peuples autochtones au moment de prendre des décisions qui affectent leurs territoires, et laisse place à des activités de production traditionnelle consensuelles et respectueuses des us et coutumes locaux.
- La formation professionnelle est conçue à partir de politiques qui empruntent une approche différentielle, en tenant compte de l'interaction des peuples autochtones.

### *Mexique*

- On concilie le cadre normatif national, élaboré en vertu de la Constitution, et les accords internationaux; on travaille à installer une Loi générale sur la consultation qui soit applicable aux diverses activités de production, et qui protège les droits humains.
- Les préoccupations qui ressortent sont celles d'une éducation multiethnique et pluriculturelle, du droit à recevoir une éducation dans sa langue maternelle, et de la place des cultures minoritaires dans le cadre constitutionnel.



## *Pérou*

- La politique d'éducation multiculturelle et bilingue comme partie intégrante du projet éducatif national de consultation préalable apparaît être une bonne pratique, de même que l'enseignement obligatoire des langues autochtones à l'école secondaire : cette politique doit donc reposer sur deux axes, soit le bilinguisme comme médium d'apprentissage et le dialogue entre les savoirs – celui des peuples autochtones et celui de la science moderne.
- Le droit autochtone doit faire partie des traités internationaux, de la Constitution et des normes locales. La consultation préalable repose maintenant sur une loi et un règlement; cinquante-deux consultations ont ainsi été menées à bien.
- C'est par le biais du dialogue que l'on trouve des solutions et que l'on signe des ententes; de plus, la victoire la plus récente est celle de l'inclusion des deux sexes à ce dialogue, en termes tant de participation que de représentation.
- La politique de transversalité met du temps à s'appliquer; on sent à cet égard peu de conviction de la part du gouvernement.
- On procède par noyaux exécutifs, formés de communautés autochtones qui postulent pour des projets et reçoivent directement les fonds pour les exécuter.

## **Bonnes pratiques**

- Un dialogue à conditions égales implique que soient respectés le concept du bien-vivre, le projet de vie de chaque communauté et sa vision du monde, et que l'on apprenne à répondre aux demandes dans cette optique également;
- Dans la ville d'Arequipa, on répond aux besoins actuels et aux besoins à venir : c'est ainsi que l'on se fait accepter des communautés;
- Les deux parties doivent respecter le rythme et les méthodes de consultation l'une de l'autre, dans un esprit d'écologie du savoir et dans le respect de la souveraineté de l'autre;
- Éduquer à la diversité, c'est reconnaître l'autre comme « Autre » dans sa pleine mesure, tant au niveau institutionnel que dans les foyers mêmes et au sein des communautés;
- La fonction interculturelle est récupérée dans les universités d'Amérique latine; le talent humain est reconnu dans la sphère productive et se manifeste par l'octroi de bourses étudiantes;
- On mène des études environnementales conjointes, par recoupement des données, pour bien prendre soin des milieux;
- La représentation politique est cruciale afin que les représentants autochtones soient présents au dialogue et que celui-ci soit équilibré;
- Les bonnes pratiques permettent de créer et d'organiser différentes entreprises, avec le principe de codépendance (à l'intérieur de la chaîne de valeur) de la première entreprise investisseuse.

## **Recommandations**

- Promouvoir l'organisation commerciale sous forme de coopératives qui assureraient davantage de transparence;
- Intégrer au dialogue les trois questions suivantes, à l'intention des différents groupes :  
« Comment perçois-tu la communauté? » « Comment voudrais-tu qu'elle soit? »  
« Qu'es-tu disposé(e) à faire pour y parvenir? »
- Promouvoir le bénévolat et en améliorer les conditions dans les communautés;
- Former et habiliter les membres des communautés, en tant que fin en soi, et non seulement en tant que moyen pour récolter des avantages;
- Appuyer la gestion de projets dans les communautés autochtones;
- Obtenir l'appui des entreprises minières pour former des mineurs à petite échelle (dans des communautés autochtones en voie de devenir des intervenantes formelles de l'exploitation locale, où les premières aideront les secondes à affermir leur statut, à se former et à acquérir leur production par voie de contrat);
- Signer des ententes à long terme en vue de la formation des communautés dans les domaines techniques où les entreprises offrent des emplois, afin que la formation corresponde à la demande et que le taux d'insertion sur le marché du travail augmente.

*Pour entendre les **recommandations** des sous-groupes de travail, cliquer [ICI](#).*

## V. FAITS SAILLANTS : OUVERTURE DU COLLOQUE



Antolín Celote Preciado, ministère de l'Éducation publique, Mexique

“Des événements comme celui-ci nous donnent espoir qu'en tant qu'Autochtones, nous pourrions continuer de travailler pour que notre vision du monde soit respectée et intégrée de façon transversale aux plans et aux politiques des cinq pays. ”

- Témoignage d'un(e) participant(e) ÉPE-AP



Sergio Zapata, ministère de l'Éducation publique, Mexique



Marcelino Galindo Vivanco, DIGEIBIRA, Pérou

“La lutte et les efforts qui sont déployés dans tous les pays, au niveau de l'enseignement et de la sauvegarde des langues autochtones, sont une preuve que redonner vie aux langues c'est prendre soin de la culture, de la spiritualité et de l'intégrité de ces peuples.”

- Témoignage d'un(e) participant(e) ÉPE-AP



Silvia Jimena Ruiz, CRIC – UAIIN, Colombie



Le discours inaugural du Colloque a été prononcé par [Wilton Littlechild](#)<sup>18</sup>, grand chef de la Confédération des Premières Nations du Traité n° 6. Depuis plus de quarante ans, le D<sup>r</sup> Littlechild s'est efforcé de bâtir des ponts entre les peuples autochtones et non autochtones. Avocat accompli, il est le premier Autochtone nommé au Conseil de la Reine par l'Alberta Law Society. Il a attiré l'attention du public sur les questions autochtones en étant le premier Indien visé par un traité à être élu député au Parlement canadien<sup>19</sup>.

Pour représenter le Programme ÉPE de l'Alliance pacifique, Antolín Celote Preciado a à son tour inauguré le volet Amérique latine du Colloque, avec son exposé intitulé « **Perspective de l'Alliance pacifique** ».

## **A. L'éducation autochtone dans les pays membres de l'Alliance pacifique : Chili, Pérou, Colombie, Mexique**

Comme l'explique Antolín Celote Preciado<sup>20</sup>, l'Amérique latine compte plus de cinq cents langues parlées, et la population autochtone forme 12,08 % de la population totale. Les quatre pays de l'Alliance pacifique comptent près de trois cent millions de personnes, dont trente-deux millions sont des Autochtones. Au Chili, ce sont les Mapuches, les Quechuas, les Aymaras, les Diaguitas, les Atacameños, les Rapa Nui, les Kolla, les Kawésqar et les Yagán.

Au Pérou, un pays dont 30 % de la population est autochtone, on parle quarante-huit langues autochtones. En Colombie, les 4,4 % d'Autochtones parlent en tout soixante-huit langues autochtones. Et au Mexique, on entend également soixante-huit langues autochtones, avec une population qui se considère à 21,05 % comme autochtone.



En 1920, la population du Mexique était de vingt millions d'habitants, dont 90 % étaient analphabètes et 50 % autochtones de milieu rural. Jusqu'à ce jour, les peuples autochtones d'Amérique luttent pour faire entendre leurs revendications.

<sup>18</sup> Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

<sup>19</sup> Wilton Littlechild a attiré l'attention du public sur les questions autochtones en étant le premier Indien visé par un traité à être élu député au Parlement. Le D<sup>r</sup> Littlechild a collaboré avec un certain nombre d'organisations au Canada et à l'étranger, notamment l'Indigenous Parliament of the Americas, les Nations Unies, le National Indian Athletic Association et le Conseil canadien de droit international. Il a en outre été commissaire à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, dont le rapport final a été publié le 15 décembre 2015.

Wilton Littlechild a reçu plusieurs prix pour sa participation à des activités autochtones et athlétiques, dont le Prix d'excellence pour l'ensemble de son travail en tant que modèle autochtone et l'Ordre du Canada; il a été intronisé à huit Temples de la renommée des sports. Il est diplômé de l'Université de l'Alberta avec une maîtrise en éducation physique et un baccalauréat en droit, et a reçu cinq doctorats honorifiques en droit de diverses universités à travers le monde.

Le D<sup>r</sup> Littlechild s'est vu attribuer le titre de chef international du traité par les chefs et les Aînés de la Confédération du Traité n° 6 et de l'Assembly of Treaty Chiefs (Traité n° 6, Traité n° 7 et Traité n° 8 de l'Alberta).

<sup>20</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

En 1921, voyait le jour le ministère de l'Éducation publique du Mexique, avec pour objectif d'alphabétiser, d'hispaniser et d'assimiler les peuples autochtones. De 1921 à 2017, la politique d'hispanisation a suivi son cours sans interruption, et aujourd'hui, seulement 6,6 % de la population autochtone parle la langue autochtone de ses ancêtres.

*Tous les peuples autochtones luttent encore pour défendre leurs revendications. C'est donc dire qu'il en a toujours été ainsi, des débuts de la colonisation européenne, au XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à aujourd'hui. Les Autochtones sont en résistance pour défendre leurs terres, leur territoire, leurs systèmes normatifs, leur culture, leur éducation, et leur droit de parler leur langue maternelle. Mais surtout, ils exigent d'être considérés comme des citoyens de plein droit.*

**Antolín Celote Preciado**



Certains de ces mouvements se reflètent dans des pages de l'histoire du Mexique. 1994 correspond à l'émergence de l'Armée zapatiste de libération nationale dans la forêt tropicale de Lacandona. 2019 correspond à la mobilisation des Mapuches pour leur droit au territoire et à l'autonomie, dans le sud du Chili. En Amazonie péruvienne vivent quarante-quatre tribus autochtones,

dans une zone riche en gisements pétrolifères. C'est ce qui a entraîné, en 2018, diverses mobilisations et soulèvements de population contre l'exploitation de ces ressources. De la même manière, en Colombie, les Autochtones exigent qu'on leur rende des terres dont 90 % sont actuellement privées.

Face à cet état de fait, on a vu apparaître diverses stratégies de réponse, comme celle du gouvernement mexicain, qui s'est penché sur les questions de la diversité culturelle et linguistique sous l'angle de l'éducation. Le Mexique compte onze familles linguistiques, soixante-huit groupes de langues et 364 variantes linguistiques. Dans tout le pays, vingt-cinq millions de personnes se considèrent comme autochtones et 7 382 785 personnes parlent une langue autochtone.

Le schéma sociolinguistique qui représente les étudiants de la Dirección General de Educación Indígena de la Secretaría de Educación Pública (DGEI-SEP) définit leur appartenance aux ensembles suivants : unilingues de langue autochtone, avec une certaine compétence en espagnol; bilingues de langue autochtone et espagnole, avec une compétence supérieure dans la langue autochtone; bilingues de langue espagnole et autochtone, avec une compétence supérieure dans la langue espagnole; unilingues de langue espagnole, avec une certaine compétence en langue(s) autochtone(s).

L'Article 3 de la Constitution politique du Mexique, dans sa version du 15 mai 2019, exige que les **plans et programmes d'études soient conçus dans une perspective d'égalité des sexes et une orientation intégrale.**

De plus, on tente d'intégrer l'apprentissage des langues autochtones aux programmes d'éducation préscolaires, primaires et secondaires. Les défis dans l'enseignement des langues autochtones relèvent principalement de la formation des enseignants, que l'on souhaite faire correspondre au nouveau modèle éducatif afin de pouvoir accompagner cette formation suivant l'approche et l'idéologie les plus pertinentes à l'heure actuelle.

Les territoires d'Amérique latine où vivent aujourd'hui les peuples autochtones se composent en partie de terres agricoles, d'étendues d'eau, de gisements d'hydrocarbures, de gisements miniers et de forêts. Par conséquent, tout projet économique mis de l'avant doit être précédé d'une consultation libre, éclairée, de bonne foi et culturellement correcte auprès de la population autochtone affectée. C'est ce que stipule en toutes lettres la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT).

À la suite de cette partie inaugurale du Colloque, trois autres représentants de l'AP ont contribué au dialogue en faisant part, lors de séances plénières, de leurs expériences respectives et des **bonnes pratiques** dont ils avaient été témoins :

**Sergio Zapata**, sous-directeur du programme d'appui à l'éducation, au ministère de l'Éducation publique du Mexique.

**Silvia Jimena Ruiz**, coordonnatrice du programme d'éducation pour le CRIC et l'UAIIN, en Colombie.

**Marcelino Galindo Vivanco**, coordonnateur de la Direction générale de l'éducation de base alternative, interculturelle et bilingue et des Services éducatifs en milieu rural (DIGEIBIRA), au Pérou.

## **B. Incorporer la perspective autochtone aux formations et aux cursus**

En guise d'introduction, Sergio Zapata<sup>21</sup> a fait un résumé de l'Article 3 de la Constitution mexicaine, en tant qu'un des texte les plus transcendants puisqu'il sert de base à la fonction éducative de l'État. L'article traite d'un droit qui garantit l'appartenance à la société : le droit de recevoir une éducation qui permette au citoyen de se développer en tant qu'être humain.

En Amérique latine, on peut affirmer que les États représentent des nations unitaires, ce qui affecte les politiques des gouvernements, généralement partiels et caractérisés par leur statut monoculturel et unilingue. À la fois, on déploie des politiques d'assimilation, d'intégration et d'homogénéisation culturelle et linguistique qui réduisent les possibilités de diversité et d'altérité. M. Zapata en conclut que les politiques publiques sont asymétriques et encouragent l'exclusion en provoquant l'iniquité sociale, culturelle, économique et politique.

L'exposé a abordé le contexte culturel et linguistique à travers des thèmes comme l'émigration, la mondialisation, l'information, les reconfigurations sociales récentes, la discrimination, le racisme et l'exclusion dont souffrent les Autochtones, de même que la perte d'identité et de cohésion sociale.

En lien avec l'éducation, M. Zapata a rappelé qu'au Mexique, l'éducation est obligatoire, universelle, inclusive, publique, gratuite, laïque, multilingue et interculturelle, et qu'elle est chapeauté par l'État. En même temps, l'État reconnaît le multiculturalisme comme faisant partie d'un nouveau paradigme qui apporte des éléments de compréhension des personnes en

---

<sup>21</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé.

tant que citoyens : un nouveau paradigme où l'humanisme est l'élément central de la dignité et de la liberté des citoyens. Or celui-ci impose des changements structurels dans le système et dans la compréhension de ce que sont la **diversité et le multiculturalisme**. C'est un paradigme qui doit :

- Reconnaître la complexité des interactions humaines et de la nature des conflits; reconnaître les dynamiques d'oppression ou de domination de « l'Autre »; entrer dans la prise de conscience des citoyens mêmes.
- Apporter une connaissance plus large des notions de culture, de langue, d'identité, de milieu social, d'écologie (elle aussi une forme de multiculturalisme); faire prendre conscience de la vie en contexte de conflit et de complexité des relations sociales, de même que de complémentarité.
- Mettre l'accent sur la valorisation et l'autonomie des individus, de même que sur la reconnaissance et la valorisation de l'altérité et de la différence.
- Chercher à promouvoir le savoir, la reconnaissance, la valorisation et l'appréciation de la diversité à travers le dialogue, vu comme principe fondamental de la rencontre avec « l'Autre ».
- Accepter et conscientiser la diversité.

L'exposé a aussi traité du « dialogue des savoirs » où, pour converser véritablement avec les Autochtones, on doit les reconnaître comme citoyens. Ce n'est qu'en voyant dans l'autre son égal que l'on peut établir un dialogue digne de ce nom, puis bâtir en commun des savoirs et conclure des ententes.

*Il faut reconnaître que les peuples autochtones forment les racines de nos cultures, avec leur cosmogonie, qui bien souvent s'éloigne de notre vision du monde économiste et se rapproche plutôt d'une lekil kuslejal, une « bonne vie », au caractère biocentrique.*

**Sergio Zapata**



En ce sens, le milieu éducatif doit non seulement reposer sur une formation axée sur l'encadrement technique, afin de produire une main-d'œuvre qualifiée, mais il doit également reposer sur une vision de l'éducation à la vie, pour la vie. Une éducation dont les peuples premiers seraient les principaux acteurs, et autodéterminés. En ce moment, le Mexique travaille

à un modèle de formation souple et diversifié : Souple afin de s'ajuster aux besoins réels des Autochtones, et diversifié afin de faire justice, dans son cursus, aux groupes qui historiquement sont restés dans l'ombre. On souhaite que ces citoyens marginalisés et rendus invisibles y incorporent leur savoir, leur logique et leur histoire.

### C. Séance plénière : empuancement des femmes autochtones à travers leur parcours postsecondaire



Silvia Jimena Ruiz<sup>22</sup> a présenté un bref survol de l'histoire des peuples autochtones en Colombie. Selon elle, les Autochtones de la Colombie auraient vécu dans l'harmonie jusqu'à l'ère de l'invasion, de la conquête et de la colonisation, alors que leur a été imposé un traitement inique, discriminatoire et raciste. La tradition et les aînés relatent cette époque de répression, de persécution et d'esclavage : c'est ce qui menaçait toute personne refusant d'obéir aux politiques du nouveau système dominant, dont la religion chrétienne et l'éducation faisaient partie. Bien des peuples auraient ainsi perdu leurs terres, et on les obligeait à payer des impôts, comme le fermage et le travail forcé.

De nos jours, la formation des Autochtones dans divers domaines de connaissance, dans des universités ou d'autres centres de formation, est une priorité. Il s'agit de redonner de la force

<sup>22</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



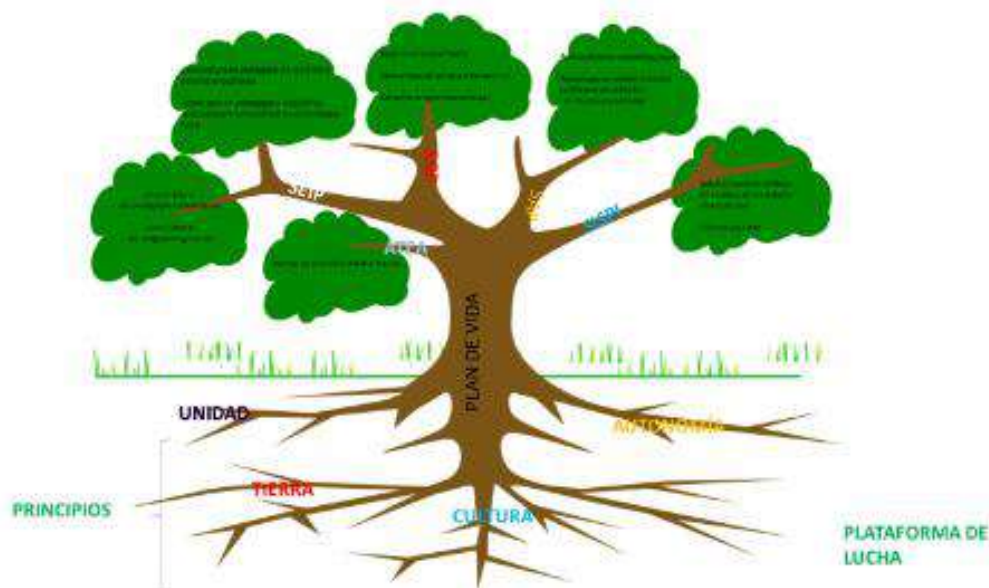
aux peuples premiers en passant par l'éducation, afin de renforcer la communauté, de défendre la vie et le territoire, à partir du domaine professionnel.

M<sup>me</sup> Ruiz a affirmé que l'enjeu de la formation et du perfectionnement des personnes était un enjeu majeur, non seulement pour le marché de l'emploi mais aussi pour le milieu communautaire. Toute vie communautaire se fonde sur la famille, le milieu communautaire, les organismes et les institutions.

Les raisons pour lesquelles la formation joue un rôle de responsabilisation important de la communauté ont à voir tout d'abord avec le fait qu'il s'agit d'un besoin de base des personnes que de chercher l'équilibre entre l'être professionnel et celui qui transmet les pratiques culturelles. Ensuite, l'apprentissage de la responsabilité et du leadership implique que l'on doive assumer des charges au sein d'organisations et renforcer le caractère institutionnel de celles-ci, de même que l'identité culturelle et professionnelle des personnes. Troisièmement, il s'agit d'un défi auquel font face les femmes qui deviennent des professionnelles : elles aussi doivent se responsabiliser en vue de transmettre les connaissances traditionnelles.

### **Rôle des femmes autochtones en Colombie**

Les femmes sont et ont été, depuis des millénaires, investies de savoirs culturels et ancestraux. Mères et cheffes de famille, autorités et figures de proue dans le monde autochtone, ou diplômées d'universités conventionnelles, elles sont devenues en plus des professionnelles de la santé, de l'éducation, du droit, de la communication sociale, de l'économie, de la comptabilité, de l'administration, etc. Et elles se professionnalisent dans d'autres systèmes propres aux communautés autochtones, jusqu'au niveau universitaire.



En termes de structure interne et de schéma de vie des communautés, les femmes incarnent souvent l'autorité : elles officient en tant que conseillères territoriales, régionales et nationales, en tant que coordonnatrices de programmes, en tant qu'animatrices ou rectrices. En termes de structure externe et de développement, elles sont ou ont été présidentes des Juntas d'action communale, conseillères municipales, mairesses, députées départementales, secrétaires aux

gouvernements municipaux, mandataires, juges ou procureures de la République, et magistrates à la cour. Les Autochtones de Colombie rêvent désormais d'avoir leur propre université pour y former les personnes « pour la vie », et afin que les études supérieures cessent d'être un privilège réservé à une minorité.

*Les femmes autochtones qui osent étudier sont fréquemment assassinées; ou alors on assassine leur conjoint ou leurs enfants, tandis que d'autres parmi elles subissent des actes de violence sociale ou familiale, ou de violence au travail.*

**Silvia Jimena Ruiz**

Malgré tout, affirme M<sup>me</sup> Ruiz, il ne faut pas s'arrêter en chemin : il faut continuer à se former pour la vie, et on peut le faire à l'université autochtone du Conseil régional autochtone de Cauca (CRIC). Cette université doit être porteuse des rêves des peuples autochtones : ceux de connaître, d'analyser, de réfléchir. D'acquérir une capacité à s'orienter, à surmonter la crise humanitaire, territoriale, éducative, la crise dans les domaines de la santé, de l'économie, de la gouvernance, de l'administration sociale, et tous les autres conflits internes et externes qui existent sur le territoire.

À l'université du CRIC, 57 % des étudiants sont des hommes, et 47 % sont des femmes. L'ensemble est réparti entre les douze cursus offerts, preuve que l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux études est de plus en plus à portée de main.

## Bonnes pratiques et apprentissages

Entre les **bonnes pratiques et les défis** relevés au cours de cet exposé, notons :

- Le besoin d'aller au-delà des objections apparentes que soulèvent dans la communauté la participation des femmes aux études;
- Le défi d'assumer sans crainte à la fois les travaux ménagers et les tâches organisationnelles et institutionnelles;
- La création de l'Universidad Autónoma, Indígena e Intercultural (UAI) comme expression distincte de l'éducation, avec ses programmes et ses actions ancrés dans le contexte autochtone; le rêve de fonder une université dont la majorité des étudiants seraient des femmes autochtones;
- La mission, pour une « université pour la vie », de sauvegarder, de valoriser et de positionner le savoir et les connaissances des femmes;
- La vision de la construction collective en tant que potentiel de développement des peuples;
- Le défi de remettre la politique organisationnelle entre les mains des femmes autochtones;
- Le développement de compétences en recherche, en génération d'initiatives, en systématisation de procédures et en mise en relation tant organisationnelle qu'institutionnelle avec le contexte.

Parmi les principaux facteurs qui ont rendu possible l'**expérience** de l'UAI, on notera entre autres :

- Le degré d'organisation prédisposé par la position des aînés;
- Le consensus autour de la définition d'une plateforme militante et de principes clairs qui reflètent le rêve des communautés;
- La discipline, le respect et la responsabilité des autorités;
- La confluence de visions du monde différentes;
- La culture qui en appelle sans cesse à la résistance et à la résilience;
- L'unité et la mobilisation des peuples dans la revendication de leurs droits;
- La contribution de certains secteurs de la société de même que d'ONG, de coopérants, d'organismes de défense des droits humains, d'intellectuels et d'universitaires, tous des facteurs en faveur de cette expérience.



Au registre des facteurs qui, au contraire, ont posé obstacle à l'expérience, nommons entre autres les lois en vigueur, les politiques, les plans et les programmes des différents gouvernements, le degré de discrimination culturelle, politique et économique dans les plans de développement en général, et notamment :

- L'exclusion des Autochtones des institutions publiques (mairies, gouvernements et ministères);
- La non-conformité de certains groupes sociaux;
- La persistance du conflit armé et du narcotrafic;
- La présence des multinationales et les politiques du capitalisme qui imposent un modèle de vie différent de celui des communautés;
- Les contradictions internes en raison des changements qui restent à faire.

Les **défis et perspectives des expériences** de formation indiquent :

- Le besoin d'entretenir le sentiment d'unité;
- Le besoin d'ancrage dans une culture;
- Le défi de consolider le contrôle territorial et la gouvernance des peuples autochtones;
- Le défi de parfaire et d'entretenir les systèmes propres au projet de vie autochtone;
- Le besoin de vivre en harmonie et en équilibre avec Mère Nature, et de garantir le bien-être de tous les êtres;
- Le défi de ne pas perdre les espaces de formation collective, afin que les enfants et les jeunes continuent d'hériter du processus construit par les aînés;
- Le besoin de renforcer la spiritualité en tant que fondement des sociétés autochtones;
- Le défi d'entreprendre une formation professionnelle, technique et technologique sans perdre de vue la vision intégrale du processus historique et politique des organisations;
- Le défi de maintenir les processus et les espaces de formation intégrale, dans les écoles, les centres de recherche, les universités;
- Le besoin de former les personnes pour la défense de la vie, la défense du territoire, et pour l'orientation et l'administration du territoire.

## D. Séance parallèle : fournir des aides et des services de qualité, une étude de cas où l'AP assure l'accès et la permanence aux étudiants autochtones

### *Modèles de services éducatifs, niveau secondaire*

Marcelino Galindo Vivanco<sup>23</sup> est venu expliquer en quoi le développement de compétences au secondaire par le biais du programme [Educación Intercultural y Bilingüe \(EIB\)](#) répond aux caractéristiques et aux besoins des étudiants de divers contextes socioculturels et linguistiques. L'implantation de ce programme bilingue s'articule autour de cinq axes qui donnent sens à la pédagogie proposée dans le modèle de service de l'EIB. Le modèle oriente en outre la planification du cursus, la gestion des apprentissages, et l'évaluation formative.

Dans ce contexte, le modèle de service de l'EIB garantit un développement de compétences depuis une perspective interculturelle, ce qui implique que les étudiants solutionnent des situations problématiques complexes dans divers contextes socioculturels et linguistiques afin de savoir ensuite relever les défis locaux et mondiaux auxquels ils feront face.



Autre axe important, le « dialogue des savoirs » implique entre autres choses : l'approfondissement par les étudiants des connaissances de la cosmogonie, de la technologie et des pratiques de leur tradition culturelle spécifique, au moyen des méthodes d'apprentissage de leur peuple; et de la même façon, l'approfondissement des autres systèmes de connaissance; la reconnaissance des similitudes et des différences entre les savoirs locaux et les autres visions du monde, les autres réalités, les autres façons d'identifier les problèmes et de proposer des alternatives, en considérant l'apport des savoirs locaux et des autres systèmes de connaissance.

Le Pérou compte cinquante-cinq tribus autochtones où sont parlées quarante-huit langues autochtones. Une telle réalité demande que soit appliqué le modèle de l'EIB, qui garantit un développement des compétences en communication tant dans les langues autochtones que dans la langue espagnole, qu'il s'agisse de langues maternelles ou de langues secondes, en plus de compétences en anglais comme langue d'adoption.

*La langue est l'instrument qui nous permet de comprendre la réalité, d'exprimer notre pensée et nos émotions; en même temps, elle nous permet de raisonner, de créer et recréer le savoir et une façon spécifique de voir et de comprendre le monde.*

**Marcelino Galindo Vivanco**

<sup>23</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé.

La maîtrise de la langue est un des éléments les plus importants pour le développement des compétences.

Un des onze apprentissages du profil des diplômés du cursus en vigueur vise l'acquisition de compétences en communication dans trois langues. En ce sens, l'approche communicative du programme oriente le développement des compétences en communication à partir des us et coutumes sociaux liés à chaque langue, selon le contexte socioculturel approprié. Le développement du bilinguisme dépend du traitement réservé aux langues.

Le développement du bilinguisme est le but visé par le modèle de l'EIB, à travers un traitement des langues qui vient renforcer la dimension affective de l'étudiant, qui l'incite à affirmer son identité et à comprendre le monde depuis une perspective distincte, afin qu'il développe une pensée complète.

Pour un traitement plus efficace des langues, on aborde l'apprentissage suivant les trois étapes du modèle :

- Étape de renforcement culturel et linguistique EIB;
- Étape de revitalisation culturelle et linguistique EIB;
- Étape d'apprentissage de l'espagnol comme langue maternelle et d'une langue autochtone comme langue seconde.



Le programme EIB pour le secondaire met l'emphase sur l'acquisition de compétences socioproductives et entrepreneuriales, dans l'intention d'articuler les processus pédagogiques de l'établissement d'enseignement avec la réalité socioculturelle et productivo-économique de la communauté. Cette articulation permet de faire des liens avec les problématiques, les besoins et les potentiels, de façon à ce que les étudiants imaginent des schémas actantiels de production et d'entrepreneuriat social et économique visant la production de biens et de services ancrés dans un développement local durable.

L'aspect productivité procure un sens créatif aux actions humaines, et c'est ce qui permet la transformation, qu'elle soit économique, sociale ou autre. Nul besoin de limiter la productivité à la seule action de produire ou de fabriquer des choses.

*Depuis la perspective des peuples autochtones, les projets socioproductifs rétablissent le lien entre les humains, la nature et les autres êtres, ce qui les incite à produire des biens et services dans une optique du bien-vivre et d'harmonie avec la terre mère.*

**Marcelino Galindo Vivanco**

Les chercheurs Bronfenbrenner et Schaffer, cités par Henry Pease García (2019), politicien péruvien et docteur en science politique, montrent qu'il n'est pas possible de comprendre le développement humain sans prendre en considération l'influence qu'exerce le contexte dans lequel les individus évoluent, ainsi que l'influence de ces derniers sur leur contexte.

C'est en ce sens que l'approche qui confère aux étudiants le rôle de protagonistes et d'organiseurs de leur éducation cherche à ce que ce soient eux qui prennent les décisions de façon sécuritaire, créative et autonome, mettant de l'avant leur identité personnelle, sociale, linguistique et culturelle pour accroître leur souveraineté individuelle et collective. Ce sont les étudiants qui, dès lors, organisent des collectifs et y participent, tant à l'intérieur de l'institution exécutive que dans la communauté. Ils peuvent se mettre en lien avec des organisations locales, régionales, nationales et internationales dans l'intention de :



- Se rendre plus visibles en tant que citoyens jouant un rôle principal et de plein droit;
- Contribuer au développement de la communauté dans une optique du bien-vivre;
- Devenir des créateurs et des diffuseurs de l'art, de la culture, de la langue, des savoirs et de la vision du monde de leur peuple.

Ces actions doivent toujours se doubler d'un accompagnement des éducateurs et de la communauté.

L'axe de la coexistence de cultures plurielles s'appuie sur une idée de la communauté comme lieu de production et de reproduction de diverses façons d'entrer en relation et en reconnaissance par le biais d'un processus dynamique et permanent d'interaction respectueuse entre les personnes, avec la nature et avec les autres êtres. Cela implique de réhabiliter les visions du monde, les spiritualités et les langues et de les renforcer, en faisant preuve de respect, de collaboration et d'une bonne gestion de la diversité et des conflits.

*Dans la vision andine et amazonienne, la famille inculque à ses enfants le respect de ce qui va leur donner la vie, leur donner à manger, leur donner de la joie, et de tout ce qui est considéré comme sacré. C'est là toute la différence avec une conception occidentale du respect, qui juge qu'entre humains on choisit ses propres normes de comportement, et que la nature est une ressource dont on peut tirer profit.*

**Marcelino Galindo Vivanco**

En quechua, le « bien-vivre » s'appuie sur les notions d'*Allin Munay* (« bien aimer, bien ressentir »), d'*Allin Yachay* (« penser bien, savoir bien ») et d'*Allin Ruray* (« bien faire, bien agir »). Ce sont les piliers qui soutiennent toute la pensée des peuples quechuas andins. Ces valeurs ont beaucoup en commun avec ce qui figure dans le cursus national pour le développement des compétences mis de l'avant suivant le Modèle d'éducation interculturelle et bilingue (MEIB).

Quand on parle de vivre-ensemble en contexte multiculturel, le respect est la pratique la plus essentielle pour atteindre l'harmonie entre tous.

# VI. ÉDUCATION AUTOCHTONE ET APPROCHE COMPARATIVE. APPRENDRE DES EXPÉRIENCES DES PAYS DE L'ALLIANCE PACIFIQUE



Luis Ernesto Mendoza SENA, Colombie

“La plus grande difficulté que rencontrent nos sociétés, c’est celle de comprendre et d’accepter ce qui nous est inconnu, et de se faire comprendre et accepter en tant que réalité méconnue; le dialogue respectueux et l’empathie nous permettent de connaître l’autre, de le comprendre, de nous trouver des points en commun et de célébrer nos différences. ”

-Témoignage d’un(e) participant(e)  
ÉPE-AP



Elena Bastias, Bio Bio University, Chili



Rosalio Tabla Cerón, CONALEP, Mexique

“On peut prendre une posture selon laquelle le savoir technique scientifique équivaut complètement à la culture populaire et à la culture ancestrale. Pourtant, aujourd’hui, avec les changements climatiques, la culture ancestrale en a beaucoup plus long à nous dire que notre culture moderne. ”

-Témoignage d’un(e) participant(e)  
ÉPE-AP



Nora Delgado Diaz, DIGEIBIRA, Pérou





Ce panel revêtait une importance centrale dans le Colloque, étant donné la participation de représentants de chacun des pays de l'Alliance pacifique :

**Luis Ernesto Mendoza Suarez**, coordonnateur de la formation professionnelle à la Direction générale du Service national de l'apprentissage (SENA), en Colombie.

**Elena Bastías**, directrice générale de la formation continue pour les régions de Ñuble, à l'Universidad Bío Bío, au Chili.

**Rosalio Tabla Cerón**, secrétaire de la planification et du développement institutionnel au Collège national d'éducation professionnelle technique (CONALEP) du Mexique.

**Nora Delgado Diaz**, directrice générale de la Direction générale de l'éducation de base alternative, interculturelle et bilingue, et des Services éducatifs en milieu rural (DIGEIBIRA), au Pérou.

## A. L'approche différentielle, une question de respect des cultures diverses et de dignité pour tous

Selon Luis Ernesto Mendoza Suarez<sup>24</sup> du Service national d'apprentissage (SENA), la Colombie est l'une des nations où est présent le plus grand nombre de communautés autochtones en Amérique latine. Néanmoins, les populations autochtones de Colombie sont très souvent parmi les plus méconnues du continent. Les communautés autochtones colombiennes répertoriées sont au nombre de 102. Sauf qu'elles courent à leur perte à travers un processus de « **latinisation** », c'est-à-dire de transition d'une culture autochtone à la culture prédominante.

C'est ainsi que l'identité culturelle des groupes de familles autochtones, sans qu'on en prenne conscience ni pour ainsi dire qu'on le sente, est perdue. Cette situation met en évidence la nécessité d'un travail consensuel entre les autorités éducatives et les autorités traditionnelles ethniques. La construction de schémas ethno-éducatifs communautaires prévoit non seulement des éléments de planification, mais aussi des stratégies de relation et de contribution de ces groupes ethniques à l'État. Cela est particulièrement pertinent pour la conception de plans sectoriels municipaux, départementaux et nationaux. Dans ce contexte, il est incontournable et urgent de définir des lois de reconnaissance de la pluralité et de l'identité de chaque communauté.

Le [SENA](#) est l'entité chargée de remplir une des fonctions correspondantes à celles de l'État, et qui consiste à investir dans le développement social et technique des travailleurs colombiens. Pour ce faire, il offre et exécute de la formation professionnelle intégrale, afin que les personnes se perfectionnent et s'intègrent aux activités de productivité qui contribuent au développement social, économique et technologique du pays.

Le SENA remplit quatorze fonctions, dont deux sont axées sur les personnes et leur développement social et technique :

- Encourager la promotion sociale des travailleurs, au moyen de formation professionnelle intégrale, pour faire d'eux des citoyens utiles et responsables, porteurs de valeurs morales éthiques, culturelles et écologiques.

---

<sup>24</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

- Concevoir, promouvoir et exécuter des programmes de formation professionnelle intégrale auprès de secteurs vulnérables de la population.

Le SENA utilise une approche différentielle qui le caractérise profondément et qui repose sur deux principes fondamentaux :

En premier lieu, la reconnaissance de la dignité humaine, telle que la définit la section « Préambule » de la Déclaration universelle des droits de l'homme, soit comme une dignité qui n'est pas un droit, puisque le droit qui s'applique est celui à la reconnaissance de cette dignité intrinsèque.



En second lieu, le principe de culture, comprise comme toute action qu'accomplit l'homme – seul ou en communauté – visant à cultiver cette dignité intrinsèque; cette action génère alors une identité culturelle forgée au fil du temps.

Lorsque, comme point de départ d'une rencontre entre les cultures, on place la reconnaissance d'une dignité pour tous les intervenants, on entame le dialogue comme si tous faisaient partie d'une même famille. Parce que, dans nos racines, nous ne sommes qu'un. Comme le disait le chef bolivien Chamalú (Luís Ernesto Espinoza) peu de temps avant d'être porté au bûcher après qu'on l'eût accusé d'avoir conspiré à fomenter la libération de son peuple : « Je suis la Terre qui se met en route, la coquille de la graine est prisonnière, mais le germe vital reste libre et disposé à poursuivre son envol. »

L'approche différentielle consiste à emprunter la voie qui rend possible le dialogue et à corriger les actions non constructives. En cela, il ne s'agit donc pas d'un objectif mais d'un mode de vie constant, cohérent et durable.



En ce sens, l'équité, l'égalité et la progressivité sont des facteurs qui accompagnent la stratégie de respect de la pluralité et des différences.

En Colombie, la Constitution politique de 1991 reconnaît la diversité ethnique et culturelle en tant que patrimoine national, ce qui ouvre les portes à ce que les divers peuples autochtones (qui parlent approximativement 68 langues et 292 dialectes) acquièrent une autonomie qui leur permette, entre autres, de mettre de l'avant leurs propres modèles d'éducation, conformes à leur mode de vie.

Le gouvernement doit donc honorer cette obligation par un financement émanant de plusieurs sources : le budget national (le « Fondo Educativo de Compensación y Aportes » régi par la Loi 21 de 1982), du cofinancement, du crédit externe, des transferts nationaux (le « Sistema General de Participaciones ») et les fonds des entités territoriales mêmes.

À l'intitulé III, qui traite des modalités des services éducatifs aux communautés, le chapitre 3 porte sur l'éducation offerte aux groupes ethniques; l'article 55 définit le terme *ethno-éducation* comme l'éducation offerte aux groupes ou communautés ethniques qui forment une nation du fait qu'ils possèdent une culture, une langue, des traditions et des lois qui leur sont propres et originaux.

*L'éducation doit être liée au milieu, au processus de production, aux démarches sociales et culturelles, au respect essentiel des croyances et des traditions.*

**Luis Ernesto Mendoza Suarez**

Le processus d'éducation d'un peuple doit servir la communauté, il doit lui procurer un gain d'autonomie dans la mise en œuvre de ses plans, de ses programmes et de ses projets éducatifs, dans leur ensemble.

Voici quelques-uns des principes d'implantation d'une culture du service avec une approche différentielle :

- *La progressivité*, qui, en gros, est la dynamique des processus quotidiens des communautés autochtones désireuses de s'intégrer de façon cohérente, de se consolider et de contribuer au développement des connaissances de leurs processus historico-culturels.
- *La solidarité*, qui est l'attraction naturelle de la communauté autochtone pour des expériences qui contribuent à la renforcer et à entretenir son existence en lien avec d'autres groupes sociaux avec lesquels elle établit le dialogue.

## **B. L'éducation autochtone au Chili : un regard contextuel**

Selon Elena Bastías<sup>25</sup>, le Chili est un des pays d'Amérique latine, membres de l'Alliance pacifique où la population totale est la plus réduite. En effet, le Chili compte à peine 18 729 160 habitants, dont 10 % sont membres de tribus autochtones. À ce jour, le pays reconnaît neuf peuples premiers, et quatre langues autochtones qui, en accord avec les normes ministérielles d'éducation, doivent être réparties entre les établissements chiliens où 20 % des étudiants parle le quechua, le rapanui, l'aymara ou le mapudungun.

Étant donné qu'au cours des trois dernières décennies, l'éducation au Chili visait à assurer « qualité et couverture », il est légitime de demander :

1. Comment entretenir un système éducatif après avoir fait tous les progrès nécessaires en matière de couverture?
2. Qu'entend-on par « qualité » et pas « équité »?
3. Comment répondre à la diversité?
4. Qu'entend-on par « éducation »?

---

<sup>25</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

5. Pourrions-nous penser en termes de formation – de formation qui, bien entendu, nous appelle véritablement?
6. Envisage-t-on le respect de la culture et de la vision du monde autochtones du point de vue de la reproduction de dynamiques existantes ou du point de vue du dynamisme inhérent aux peuples concernés?

Si l'on pense à la projection des peuples dans leur éducation, il est pertinent de considérer quels groupes d'âge les composent. Les communautés autochtones sont formées d'un haut taux de population jeune et infantile, qui frôle les 30 %. Cela représente une opportunité et, d'un autre point de vue, une demande, puisqu'il est nécessaire de pouvoir offrir à ces personnes une formation pour la vie en société, en fonction de l'offre actuelle d'emplois rémunérés sur le marché du travail.

Dans ce scénario, sont apparues des propositions qui encourageaient principalement l'éducation professionnelle technique. Le 21 mars 2016, on promulguait la Loi 20,910 qui annonçait la création de quinze Centres de formation technique (CFT) gérés par l'État, qui couvraient toutes les régions du pays. Cette loi désigne cinq piliers pertinents et fondamentaux : la gouvernance, l'articulation, l'accès, la qualité et la progressivité.

À l'origine, le Centre de formation technique était une réponse au désir des personnes vivant sur le territoire de disposer d'un centre où l'on permette aux jeunes et aux adultes de poursuivre leurs études, **contribuant ainsi à revitaliser leur langue et à mettre en valeur leur vision du monde.**

C'est alors qu'est intervenue la Table publique-privée de la région de Bío Bío, où divers représentants territoriaux ont pu exposer leurs arguments en faveur de l'implantation d'un CFT chez eux. La table de concertation a convenu, en date du 10 mars 2016, d'une décision unanime : le CFT de la région de Bío Bío serait implanté à Tirúa, et serait de caractère multiculturel.

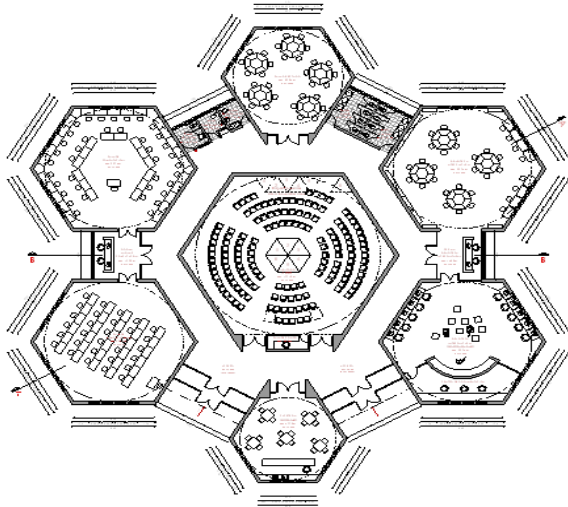
*Le modèle éducatif comprend trois axes, qui sont la responsabilité sociale, le multiculturalisme et, enfin, la communication identitaire.*

**Elena Bastías**

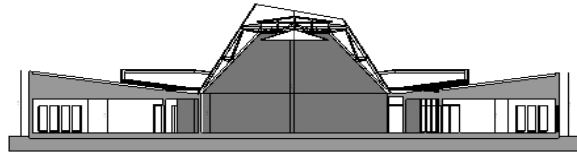
Le cursus prend pour point de départ certaines connaissances techniques, scientifiques et disciplinaires, ainsi que des connaissances tirées du savoir local et de la langue, de la cosmogonie et de l'histoire mapuche kimün. Le schéma du cursus s'inspire du *Soleil naissant* de Leininger, qui représente l'intégration des savoirs : la **connaissance ancestrale**, qui renvoie à la vision du monde traditionnelle autochtone, s'intègre à la **connaissance locale**, qui est occidentale et renvoie aux savoirs techniques. En réponse aux demandes actuelles, on offre une série de voies d'études :

- Études supérieures techniques et interculturelles en tourisme
- Études supérieures techniques et interculturelles en infirmerie
- Études supérieures techniques et interculturelles en enseignement préscolaire
- Études supérieures techniques et interculturelles en conservation des ressources naturelles

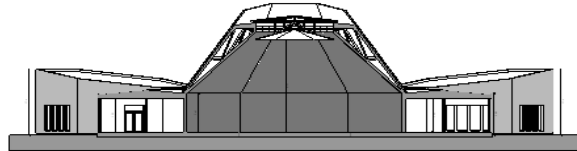
En même temps, on a proposé, en vue de la construction du bâtiment du Centre, une maquette à l'architecture dite « identitaire », qui reflète les besoins des communautés; en voici une première ébauche (voir ci-contre).



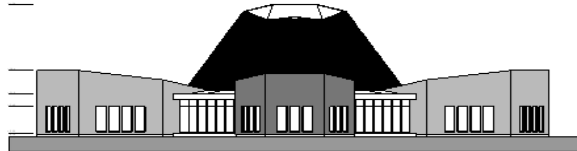
BUCLE DE COMMERCE D  
PLATEAU DE JOURNEE KLAS PRIMER NIVEAU ESCALA 1:100



CORNER 02 ESCALA 1:100



CORNER 03 ESCALA 1:100



ELEVACION ORIENTE ESCALA 1:100



ELEVACION SUR ESCALA 1:100

### C. L'éducation interculturelle bilingue au Pérou



Dernière intervenante dans ce panel, Nora Delgado Diaz<sup>26</sup>, de la Direction générale de l'éducation de base alternative, interculturelle et bilingue, a expliqué que le Pérou compte cinquante-cinq tribus autochtones parlant quarante-huit langues. Mme Diaz a souligné que, parmi ce nombre, 1 239 389 étaient des enfants, des adolescents et des jeunes dont la langue maternelle est une langue autochtone.

La loi reconnaît le droit des enfants, des adolescents, des jeunes, des adultes et des aînés à recevoir une éducation qui soit « pertinente » (ou ciblée) du point de vue culturel et linguistique. C'est-à-dire qu'elle doit à la fois cibler le milieu culturel et linguistique de naissance, et inclure les autres cultures et les sciences dominantes.

La politique d'éducation qui cible les populations autochtones est axée sur les aspects suivants : l'accès, la permanence et les débouchés; un cursus ciblé et une offre pédagogique basés sur l'éducation interculturelle et bilingue (EIB); la formation et le perfectionnement académique dans cette même optique d'EIB; une gestion décentralisée et une participation sociale.

En ce qui a trait au premier point – accès, permanence et débouchés –, le registre national répertorie 26 862 écoles d'EIB sur tout le territoire, dont 13 505 sont des établissements « de renforcement culturel et linguistique », où les étudiants apprennent en accord avec leur culture, et où l'enseignement est dispensé dans leur langue maternelle autochtone, avec l'espagnol comme langue seconde. Quelque 11 048 sont des écoles dites « de revitalisation culturelle et linguistique »; dans ces établissements, les étudiants apprennent en accord avec leur culture, mais dans la langue espagnole d'abord, et l'enseignement vise une récupération de leur langue d'héritage ancestral.

Toutes les écoles travaillent d'après un « cursus ciblé » et une offre pédagogique de type EIB. Toutes enseignent une écriture uniforme entre les quarante-huit langues autochtones, c'est-à-dire dans un alphabet consensuel. C'est en 2019 que culminaient les démarches de normalisation des langues suivantes : l'omagua, le chamikuro, le resígaro, l'iñapari, le munichi et le taushiro.

Le système propose donc :

- Des ateliers de formation et de perfectionnement suivant une approche d'EIB;
- Un cursus de formation de base des enseignants;
- L'approbation du cursus de base national, du programme d'études en enseignement préscolaire de type EIB, et du programme d'éducation primaire de type EIB.

<sup>26</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



Au Pérou, on trouve des programmes de formation en huit langues différentes, qui sont offerts par vingt-neuf établissements d'enseignement.

L'EIB vise une gestion décentralisée de l'éducation et une participation sociale vouée à l'ordonnancement des services éducatifs suivant une approche territoriale. En outre, c'est à travers la Commission nationale d'éducation interculturelle et bilingue, de même que le Tinkuy (une rencontre entre enfants des tribus autochtones et des autres traditions culturelles) que l'on vise aussi à renforcer les compétences des fonctionnaires en gestion de l'EIB.

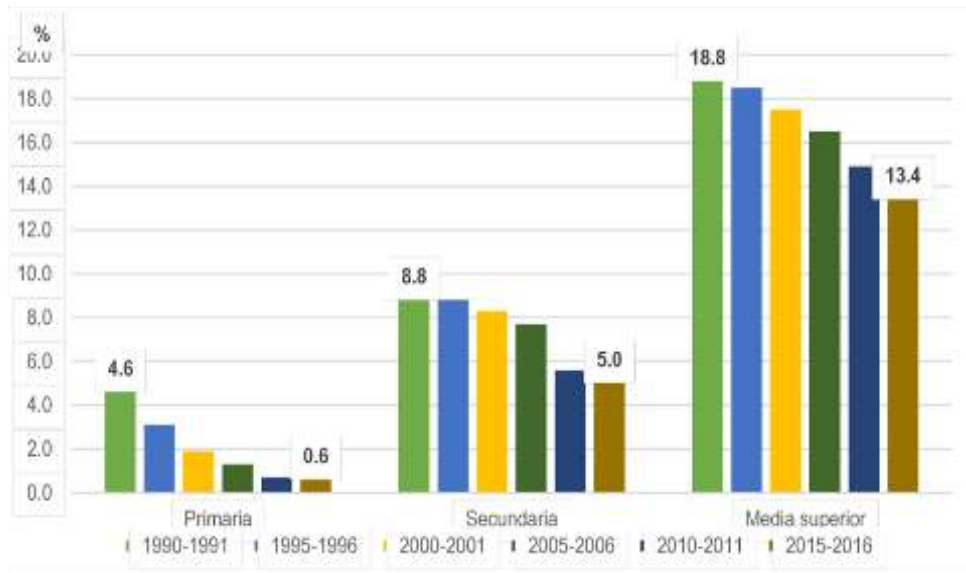
#### D. Éducation autochtone au Mexique

Rosalio Tabla Cerón<sup>27</sup> a débuté sa présentation en montrant des données illustrant le taux de décrochage dans le système d'éducation mexicain. Il a expliqué que son pays fait face à des problèmes sociaux qui affectent le développement du système d'éducation : parmi les plus importants, la pauvreté, les inégalités et le manque d'inclusion. Cette situation entraîne un indice de décrochage scolaire à tous les niveaux scolaires.

D'après ce topo, il y a encore beaucoup de chemin à faire en matière d'inclusion, d'équité et de préservation de la diversité. Les avancées sont mineures en termes d'offre d'une éducation de qualité, que l'on souhaite pertinente culturellement et linguistiquement, auprès des Autochtones. De même, on a trop peu progressé en termes de couverture éducative et de soins de qualité ciblés pour les enfants des travailleurs agricoles journaliers migrants et les personnes handicapées ou déficientes.

<sup>27</sup> Cliquer [ici](#) pour obtenir une copie de cet exposé, et [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

### Tasa de deserción total por nivel educativo. Nacional, 1990-1991 a 2015-2016 (quinquenios)



Fuente: Elaboración propia con base en SEP, Dirección General de Planeación y Estadística Educativa, y CONAPO. Proyecciones de Población 2010 2050, consultados el 31 de octubre de 2015 en [http://www.snie.sep.gob.mx/Indicadores\\_pronosticos.html](http://www.snie.sep.gob.mx/Indicadores_pronosticos.html) y [http://www.conapo.gob.mx/es/CONAPO/Proyecciones\\_Datos](http://www.conapo.gob.mx/es/CONAPO/Proyecciones_Datos), respectivamente.

Le Mexique compte résolument s'acquitter de son devoir de permettre l'accès universel à l'éducation; les chiffres augmentent en ce sens année après année, depuis 2005.

Au Mexique, un recensement (Encuesta Intercensal, EIC) de 2015 indique que le nombre d'Autochtones (un peu plus de vingt-cinq millions de personnes) équivaut à 21 % de la population nationale. Les descendants africains sont au nombre de 1 381 853 personnes, ce qui représente 1,2 % de la population nationale.

Un survol de l'éducation autochtone et afro-latine montre qu'en 2017, la population du Mexique comptait 6,5 % de personnes parlant une langue autochtone, dont 12,3 % était unilingue de langue autochtone. De plus, deux Mexicains sur dix se considèrent autochtones.

Les huit États mexicains où se concentre le plus grand nombre d'habitants autochtones sont : Oaxaca, le Chiapas, Veracruz, l'État de México, Puebla, le Yucatán, Guerrero, et Hidalgo.

#### **Problématique de la population autochtone au Mexique**

Plusieurs facteurs ont une influence sur les inégalités économiques, culturelles, éducatives et sociales de la population autochtone : le manque de services publics, l'agriculture d'autoconsommation, le degré élevé de marginalisation, la situation géographique des communautés, qui sont dispersées et qui survivent d'activités artisanales mal rémunérées. Les conséquences sont de l'ordre d'un haut degré d'analphabétisme, de discrimination, un manque d'accès à l'éducation, une commercialisation déficiente des produits, et une mauvaise rémunération des emplois informels.



Les problèmes d'éducation auxquels font face les communautés autochtones sont en lien avec une offre de services généralement peu soucieuse des **aspects du cursus** qui touchent en particulier l'éducation des peuples autochtones; en effet, les Autochtones ne bénéficient pas de services différenciés ou de matériel destiné spécifiquement aux enfants et aux adolescents.



Un grand nombre d'enseignants ignore quelle méthodologie utiliser pour enseigner les langues autochtones (comme langue maternelle ou langue seconde) nécessaires à la communication et pertinentes d'un point de vue linguistico-culturel. Près de 66 % des enseignants auprès des populations autochtones ne parlent pas de langue autochtone, et enseignent pourtant dans des écoles autochtones qui sont, à un peu plus de 60 %, faites de classes multiâges. Ces caractéristiques sont des manifestations de l'inégalité en

éducation : on véhicule encore une éducation de nature monoculturelle et unilingue, peu pertinente aux niveaux ethnique, culturel et linguistique. Une grande partie des communautés autochtones du Mexique habite les zones marginalisées et à haut indice de pauvreté; 78,6 % des enfants et des adolescents des foyers autochtones, de même que 90,8 % des locuteurs de langue autochtone vivent en situation de pauvreté; et plus de 90 % des élèves des écoles de base habitent des localités hautement marginalisées.

### La Nouvelle École mexicaine : principes et propositions pour une bonne pratique

La Nouvelle École mexicaine est le modèle éducatif qui entrera en vigueur au début de l'année scolaire 2021-2022. Selon ce modèle, l'État priorisera l'accès, la permanence et la participation des enfants, des adolescents et des jeunes dans les services éducatifs. Entre autres préceptes, les enseignants disposeront d'un droit d'accès à un système complet de formation, de perfectionnement et de mise à jour qui sera rétro alimenté par des évaluations. La sélection des futurs enseignants sera publique, et réalisée à chances et conditions égales, de façon équitable et impartiale.



L'État s'engage à renforcer les établissements publics de formation des enseignants, et spécialement les écoles normales : le cursus prévoit un traitement transversal de la diversité ethnique, culturelle et linguistique, la conception et la production de livres et de documents dans les langues autochtones qui seront culturellement et linguistiquement ciblés, etc.

Les voies stratégiques de transformation de l'éducation autochtone sont les suivantes :

- Une méthodologie de traitement pédagogique des langues et cultures autochtones;
- L'attribution de bourses, l'amélioration de l'infrastructure scolaire, la recherche sur les connaissances et les savoirs autochtones, le dialogue et la consultation auprès des groupes autochtones, etc.

### **Le collège national d'éducation professionnelle technique (CONALEP)**

Cet organisme public décentralisé de l'État a pour but de former des ressources humaines qualifiées en dispensant une éducation professionnelle technique et un baccalauréat. On y offre de la formation en milieu de travail, de l'évaluation et une certification en compétences professionnelles, en plus d'une aide technique et technologique.

Le CONALEP est fréquenté par 9 658 élèves à l'échelle nationale, ce qui représente 3,5 % des inscrits au pays, et **74 % de ces élèves sont de descendance autochtone**. En octobre 2019, avait lieu la Rencontre nationale des étudiants autochtones<sup>28</sup>. Parmi les **conclusions** des discussions, notons : le besoin d'entreprendre des actions qui permettront de réhabiliter et de renforcer la culture, la tradition et la langue autochtones, tout en étoffant le volet technologique de ce champ d'études.

## **E. REVITALISATION DES LANGUES AUTOCHTONES**

Comme nous le mentionnions en introduction, l'UNESCO a prononcé 2019 [Année internationale des langues autochtones](#), dans le but de faire reconnaître les risques auxquels font face les langues autochtones partout dans le monde et la valeur qu'elles revêtent pour les cultures des peuples. Ce panel se voulait une célébration et une réflexion sur ce thème. Un des représentants des pays de l'Alliance pacifique, Antolín Celote Preciado, est venu alimenter cette réflexion.

M. Preciado<sup>29</sup>, du ministère de l'Éducation publique du Mexique, a expliqué que l'on répertorie dans le monde entier 7 000 langues parlées, dont seulement 4 % sont parlées par 96 % de la population mondiale. Les langues qui comptent le plus de locuteurs sont le chinois, l'espagnol, l'anglais, l'hindi et l'arabe.



Il existe des langues que presque personne ne parle, et parmi elles le chamicuro, une langue parlée en Amazonie péruvienne par huit personnes en 2008, et le dumi, une langue du Népal avec huit locuteurs en 2007; pire encore, Lynn Johnson était, en 2018, l'unique locutrice de la langue chemihuevi, aux États-Unis.

Au Mexique, on parle soixante-huit langues autochtones, répertoriées dans onze familles de langues comptant 364 variantes. Trente-trois de ces langues autochtones sont à risque de

<sup>28</sup> Pour en savoir plus, voir : <https://www.gob.mx/conalep/documentos/encuentro-nacional-de-estudiantes-profesionales-tecnicos-de-pueblos-originarios> (en espagnol seulement).

<sup>29</sup> Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

disparaître. Le kiliwa est parlé dans l'État de Baja California, et ne compte **plus que quatre locuteurs**. La langue náhuatl est parlée par environ 1 500 000 personnes; par contre, certaines variantes du náhuatl, comme le cupilco tabasco, sont à risque, avec à peine trente locuteurs à l'heure actuelle. Le leader autochtone Fermín Cruz Álvarez a fait paraître un livre sur les vocables náhuatl. Cependant, à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), un des plus prestigieux établissements d'enseignement en Amérique latine, on enseigne vingt-cinq langues étrangères dont l'araméen, contre une seule langue autochtone du Mexique, le náhuatl.

Un million d'Autochtones habitent la ville de Mexico. Pourtant, rendus à la neuvième génération de descendants, ces Autochtones ne parlent plus la langue de leurs ancêtres. Il est donc fort probable qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, **on verra disparaître 50 % des langues autochtones encore vivantes aujourd'hui**.

L'enseignement des langues et des cultures autochtones est le devoir de tout le monde : avant tout, celui des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche, mais également celui des locuteurs.

## VII. PERSPECTIVES DES ÉTUDIANTS



Délégation d'étudiants

“ Si on veut offrir l'accès à l'éducation, celle-ci doit être équitable et inclusive. Notre langue, notre façon de communiquer, notre culture, tout cela doit entrer dans nos études.”

- Témoignage d'un(e) étudiant(e) de l'AP

“Moi, j'ai dû surmonter quelques obstacles, comme je suis une femme autochtone. Mais ça ne m'a pas empêchée de faire quoi que ce soit. Je lance donc un appel aux entreprises pour que, de la même façon que nous nous sommes ouverts à leur monde, elles aussi adhèrent au nôtre et que nous fassions un travail conjoint, dans le respect de nos parcours et de nos origines.”

- Témoignage d'un(e) étudiant(e) de l'AP

“Moi, j'ai envie de dire aux femmes et aux hommes que nous faisons partie de l'environnement, parce que nous sommes du même milieu, et parce que sans lui nous ne serions rien.”

- Témoignage d'un(e) étudiant(e) de l'AP



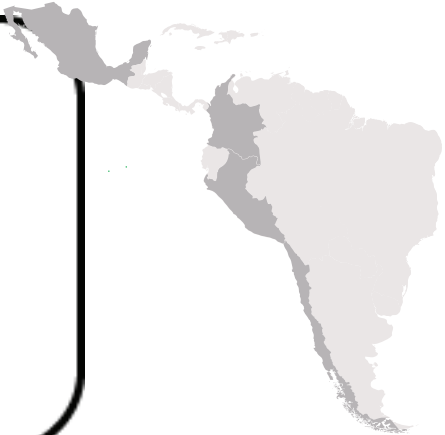
Le panel se voulait une compilation de témoignages pour donner voix aux étudiants autochtones et à leur expérience. Trois de ces étudiants étaient canadiens, et quatre étaient délégués par l'Alliance pacifique.

Carolyn Hepburn<sup>30</sup>, rectrice du programme d'éducation aux Autochtones et de la mise à jour académique au Sault Collège de Sault-Sainte-Marie, en Ontario (membre de CIGan) a servi de médiatrice pour cette séance. M<sup>me</sup> Hepburn a expliqué que depuis trente ans, le collège se vouait à l'éducation des Autochtones, avec pour objectif de travailler à un système d'éducation postsecondaire qui non seulement appuie les aspirations des étudiants autochtones, mais favorise la compréhension et la reconnaissance de leur culture. Selon elle, à l'ère de la vérité et de la réconciliation au Canada, les institutions sont la clé pour modeler les priorités des générations futures.

Voici un résumé des sept présentations de ce panel, en guise d'exemple du ressenti des étudiants dans les cinq pays convoqués :

---

<sup>30</sup> Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.



“Pour moi, en tant qu'étudiante, c'est devenu nécessaire de contribuer à construire ce nouveau Chili qui émerge et qui réclame sa dignité. C'est un engagement que j'ai pris avec ma communauté de mettre au point un système d'autonomie énergétique, dans lequel nous allons prioriser l'utilisation d'énergies renouvelables non conventionnelles pour les foyers, à faible coût. Ce qui va générer de l'emploi et du progrès dans nos communautés.

Il nous reste malgré tout beaucoup de chemin à faire en termes de développement et de reconnaissance de nos peuples afin qu'ils puissent vivre en toute dignité et plénitude, tout en reprenant en main les services et les ressources qui leur sont utiles.

Nous, les femmes, nous sommes importantes : nous sommes l'épine dorsale de l'humanité, nous avons un avenir et un destin. Je veux que nous prenions conscience de nos forces, parce que nous sommes fortes et que même si nous tombons, nos enfants vont se relever après nous.

Aujourd'hui, dans cette salle, mes ancêtres sont aussi présents, alors je ne suis pas seule.”

**Enregistrement**



Kattya Tabilo Rivera,  
étudiante, CFT Coquimbo,  
Chile.



“Je voudrais parler de mon expérience de la réconciliation. Moi, j'ai suivi un cours en cybernétique. Au début, j'avais choisi la sociologie, mais j'ai préféré changer de voie, et aujourd'hui c'est celle de la technologie. Nous avons une association étudiante autochtone, et le président de mon programme est un membre de ma communauté. Donc il nous comprend, et c'est facile de discuter avec lui. Pour progresser, c'est nécessaire d'avoir l'aide d'autres personnes pour que nos études aient du sens. Même si avec la technologie, c'est très difficile d'intégrer la tradition.

Nous souhaitons réduire l'écart entre étudiants autochtones et non autochtones. Nous pourrions avoir des programmes qui s'adressent aux Autochtones avec non seulement plus d'information et de contenu, mais de l'information plus significative pour la population. Pour en arriver là, il faut qu'on ait l'appui du corps enseignant et du personnel de soutien aux étudiants et aux communautés.”

**Enregistrement**



Kirsten Paul, étudiante en  
cybersécurité., Collège commu-  
nautaire du Nouveau-Brunswick  
(CCNB) Canada.



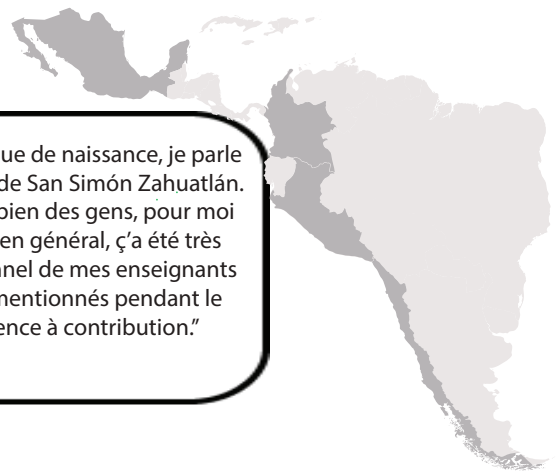
“Quand j'ai choisi de reprendre mes études, ça n'a pas été facile parce que j'ai dû quitter ma communauté et déménager dans le sud de la province. C'était dur de déménager, parce que ça a eu des conséquences pour ma famille. Je me suis inscrite au programme d'éducation aux Autochtones et, finalement, j'ai exploré les ressources du collège et j'ai découvert un centre où se réunissent les étudiants autochtones. C'est là que je me suis remise à parler ma langue et j'ai aidé d'autres étudiants à mettre en pratique leur culture même en étant loin de chez eux. Nous avons planifié des événements, des cérémonies, tout le monde était intéressé.”

**Enregistrement**



Priscilla Bosum, étudiante en  
muséologie appliquées,  
Algonquin College, Canada





“Pour moi, le plus grand défi a été celui d’apprendre l’espagnol, parce que de naissance, je parle la langue mixtèque. C’est un dialecte qui est parlé dans la municipalité de San Simón Zahuatlán. Donc, même si ça peut sembler ordinaire comme apprentissage pour bien des gens, pour moi ça n’a pas été de tout repos. Communiquer avec les autres en général, ç’a été très difficile. Mais aujourd’hui, grâce à mes efforts et au soutien inconditionnel de mes enseignants et des gens de ma famille, j’ai pu entrer à l’université. Tous les sujets mentionnés pendant le forum me donnent envie d’en savoir plus et de mettre mon expérience à contribution.”

**Enregistrement**

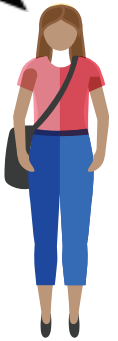


Daniel De Jesús Nicolás, étudiant, Universidad Tecnológica de Tamaulipas Norte, Mexique.



“J’aimerais remercier le Dieu des Tikunas, même si c’est le même Dieu que tout le monde vénère. Je viens du plus grand fleuve du monde, l’Amazonie. Là-bas, il n’y a pas de routes. J’ai commencé à travailler quand j’avais treize ans, dans un centre touristique. Donc, je côtoyais des gens qui avaient fait des études et je me suis dit : il faut que je réussisse à étudier moi aussi. Sauf que le centre d’études le plus proche se trouvait à sept heures de route. En tant que femmes autochtones, il ne faut jamais que nous baissions la tête. Il faut rester fières de là d’où nous venons. C’est ce que je dis aux gens de ma région. Il y a des jeunes qui ont honte d’être autochtones. Il ne faut pas avoir honte d’être ce que l’on est. Nous serons toujours autochtones, ici et où que nous allons. ”

**Enregistrement**



Rosalba Moran del Aguila, étudiante, SENA, Colombie.



“Je me suis toujours demandé comment je pourrais me rendre utile, où je pourrais donner de l’aide. À neuf ans, j’ai commencé à jouer du violon et c’est ce qui m’a permis de voyager à travers le Canada. Mes premiers concerts, je ne les ai pas donnés dans des grands auditoriums, mais chez des gens qui célébraient le départ d’un être cher. J’ai compris que lorsqu’on se consacre à son art le cœur ouvert, ça aide les autres à guérir. J’ai pu voir combien les gens ont besoin qu’on leur tienne la main, pour ne pas qu’ils se sentent seuls... Mon désir de servir l’humanité m’a donc mené à l’université. Maintenant, j’enseigne à des enfants qui, quand ils rentrent chez eux, trouvent un monde détruit; mais au moins, ils ont leur violon. ”

**Enregistrement**



Tristan Durocher, étudiant au programme SunTep, Saskatchewan Polytechnic, Canada.





"Ceux d'entre nous qui viennent de Kabana Conde se sentent bénis d'appartenir à cette culture, qui est très belle. J'aimerais que vous la connaissiez. Je viens de la vallée de Colka et l'UNESCO a reconnu notre danse comme un patrimoine immatériel de l'humanité. J'aurais aimé apporter mon costume et danser pour que tout le monde la connaisse. C'est très agréable là où je vis, dans ma communauté nous récoltons le maïs, et nous avons des rituels comme le «Chalai» où nous sommes reconnaissants pour une bonne récolte. C'est ce que je peux dire de ma communauté."

**Enregistrement**



Nicolle Castelo Quispe ,  
étudiante, Instituto de  
Educación Superior Honorio  
Delgado Espinoza, Pérou.





## VIII. CONCLUSION



La délégation de l'AP et l'équipe EPE-AP

“Chaque espace éducatif produit des échanges symboliques et culturels, et ces espaces portent la signature de relations de pouvoir. Ça ne veut pas seulement dire des relations de domination; on voit qu'il est nécessaire de mettre sur pied des programmes d'éducation qui se fondent sur l'équité, où se retrouvent diverses manières de comprendre la gestion des connaissances, où la question des droits et du respect prime.”

- Eliana Gallardo Paz, spécialiste en égalité entre les sexes et en communautés autochtones pour le programme ÉPE-AP



Pour clore le forum<sup>37</sup>, on a eu droit à deux exposés, dont un visait à faire connaître le programme ÉPE-AP. La représentante du programme, Eliana Gallardo Paz, a partagé son point de vue d'experte régionale en égalité entre les sexes et en communautés autochtones. Ses **conclusions** visaient globalement à résumer les questions clés abordées au cours de l'événement de trois jours. Le second exposé a été livré par Kory Wilson, directeur administratif des initiatives et partenariats autochtones au British Columbia Institute of Technology (BCIT).

Le premier sujet abordait a été celui de la reconnaissance du fait que **nous vivons dans un monde toujours plus interconnecté, multiculturel et divers**. Les pays qui jadis étaient peuplés d'une seule nation font face à des migrations multiples et au défi de coexister parmi des cultures diverses. Ce phénomène touche non seulement l'Occident mais aussi les communautés autochtones d'Amérique latine, et ce, depuis déjà plus de cinq cents ans, avec la rencontre des deux mondes le 12 octobre 1492. Au fil des siècles, les peuples autochtones ont surmonté maints défis, tant pour alimenter et préserver leur propre culture et façons de comprendre les savoirs et les apprentissages que pour faire face à une colonisation ethnocentrique.

Second sujet d'intérêt, le fait que **nous sommes des sociétés multiculturelles** – un terme qu'il faut comprendre comme un vivre-ensemble de cultures ou d'ethnies diverses sur un territoire. À l'intérieur de ce vivre-ensemble s'entrecroisent plusieurs visions du monde, et les traditions qui les régissent. M<sup>me</sup> Gallardo Paz a ensuite abordé le concept de multiculturalisme, compris ici comme « la rencontre et le dialogue horizontal, respectueux, ouvert et constructif entre deux ou plusieurs cultures ou "styles de vie", favorisant une coexistence harmonieuse, l'apprentissage partagé, la recherche de consensus et de solutions, et l'intégration<sup>38</sup>. »

**Cette définition implique de reconnaître que le multiculturalisme, au-delà d'un vivre-ensemble, est une rencontre**, une reconnaissance de « l'autre » et de sa valeur. Cela implique de bâtir une société qui soit un produit de l'interaction de diverses visions et où les pratiques culturelles se trouvent enrichies par cette rencontre.

En éducation, la reconnaissance du multiculturalisme ne suffit pas pour en finir avec la discrimination; c'est un domaine où subsistent encore des stéréotypes quant aux cultures et à la suprématie de l'une sur les autres. C'est pourquoi il est nécessaire d'intégrer cette variable à la mission des projets éducatifs : de cette façon, et surtout en ce qui concerne les sociétés latino-américaines dont la population est diversifiée et en partie autochtone et métisse, on fera des progrès en termes d'équité et l'on pourra s'attaquer aux inégalités dont souffrent ces populations, et en particulier les femmes et les filles.

Dans le milieu éducatif, les modèles d'enseignement ont changé. Toutefois, des situations d'insécurité face à la violence basée sur la culture, le sexe ou l'origine ethnique entourent toujours la majorité des systèmes d'éducation. Au-delà de ce constat, et comme il en a été discuté au cours des trois jours qu'a duré le Forum, **des progrès importants ont été faits grâce à l'innovation, tant au Canada que dans les pays de l'Alliance pacifique**. Il est indéniable qu'il reste du chemin à faire vers la réconciliation entre les peuples.

**Comme première conclusion, nous dirons qu'il n'existe pas un seul modèle éducatif ni une seule manière de cheminer vers la création de systèmes d'éducation équitables et**

---

<sup>37</sup> Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enregistrement.

<sup>38</sup> *La Interculturalidad para la Cooperación Suiza en Bolivia y sus proyectos: Abordando la diversidad en los contextos*, 2016, p. 4, [en ligne] [https://www.eda.admin.ch/dam/countries/countries-content/bolivia/es/interculturalidad\\_ES.pdf](https://www.eda.admin.ch/dam/countries/countries-content/bolivia/es/interculturalidad_ES.pdf) (en espagnol seulement).

**respectueux.** Chaque espace éducatif produit des échanges symboliques et culturels, et ces espaces portent la signature de relations de pouvoir. Ça ne veut pas seulement dire des relations de domination; on voit qu'il est nécessaire de mettre sur pied des programmes d'éducation qui se fondent sur l'équité, où se retrouvent diverses manières de comprendre la gestion des connaissances, où la question des droits et du respect prime.

**Les résultats positifs obtenus peuvent aller au-delà des modèles préétablis, dans la mesure où ces modèles sont en construction constante** et exigent pour fonctionner la coopération de tous les intervenants en éducation : gouvernements, établissements de formation, enseignants ou assistants, familles et, par-dessus tout, peuples autochtones. Il faut inscrire la vision des peuples autochtones dans le système d'éducation, et cela passe par des changements dans tout le processus, depuis la conception du cursus jusqu'à la formation des personnes.

**Ce forum a fait entendre plusieurs témoignages très enrichissants quant aux bonnes pratiques dont font l'expérience les Autochtones du Canada et des pays de l'AP**, et quant à leurs expériences en éducation, dont ils peuvent être fiers et qui donnent espoir en l'humanité. Les éducateurs, ou ceux sur qui repose la responsabilité d'éduquer, savent qu'ils ont entre les mains un instrument de changement et de préservation de la culture. En plus du développement des compétences de base et techniques, il importe de faire mettre en valeur les connaissances des peuples autochtones sur le souci de notre environnement, entre autres.

Les apprentissages sont multiples, et ont aussi à voir avec les différentes façons de comprendre ce qu'est la connaissance. Certains exposés plus que d'autres, et parmi eux le témoignage du grand chef Wilton Littlechild et d'autres témoignages, ont fait voir les réalités diverses qui sont vécues sur ce continent. Les communautés autochtones disposent du droit non seulement à la conservation de leurs territoires, mais à un projet éducatif et un projet de vie qui leur soient propres.

Enfin, il a été conclu qu'une éducation dite de qualité ne peut pas exister si tout ce qu'elle soutient découle d'une culture qui n'est pas celle de l'apprenant. Les cultures ancestrales constituent un trésor que l'on désire préserver et faire fructifier, pour pouvoir le partager au bénéfice de l'humanité tout entière.

*Pour les peuples autochtones, ce trésor renferme un mélange de tout ce qui a été, est et sera présent sur la vaste mosaïque de vie et d'esprit, de terre et d'eau dont nous faisons indissociablement partie. Et y compris tout ce que nous désignons comme le savoir traditionnel.*

**Ole Henrik Magga, président de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, 2004.**

Le Forum a donc atteint son objectif, qui était celui d'entamer le dialogue entre les pays, de réhabiliter et de diffuser les **bonnes pratiques** et de contribuer à l'approfondissement des connaissances sur les peuples autochtones de l'AP et du Canada.

Au final, ce que nous espérons de chaque participant délégué par l'AP, et désormais de chaque personne qui lira le présent rapport, c'est que ce dialogue enrichisse sa vie et le motive à en appliquer les valeurs dans son travail. Mais surtout, nous espérons que ce dialogue se poursuivra de différentes façons grâce aux recherches de TAPWEWIN et ReconciliACTION (Vérité et réconciliation en action).

# **Annexes**

## **Annexe A. Ordre du jour du Forum**

[Lien](#)

## **Annexe B. Liste des participants**

[Lien](#)



# PROGRAMME EPE DANS L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

Développement durable et compétences pour l'emploi dans le  
secteur extractif de l'Alliance du Pacifique



Colleges and Institutes Canada  
Collèges et instituts Canada

